



Rapport financier semestriel

30 juin 2015

Remarques générales

Le présent rapport financier contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement du groupe AREVA. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport financier visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations du groupe AREVA soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture internationale, économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés dans la section 2.1. AREVA n'a pas d'obligation de mise à jour des informations prospectives contenues dans ce document, sous réserve des obligations d'information permanente pesant sur les sociétés dont les valeurs mobilières sont admises aux négociations sur les marchés réglementés.

SOMMAIRE

1	Personne responsable	5
1.1	Responsable du rapport financier semestriel	5
1.2	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	5
2	Rapport d'activité semestriel	6
2.1	Evènements significatifs	6
2.1.1	Faits marquants de la période	6
2.1.2	Avancement du plan de transformation	9
2.1.3	Transactions avec les parties liées	13
2.1.4	Facteurs de risques	13
2.2	Tableau de synthèse des chiffres clés	14
2.2.1	Indicateurs financiers	14
2.2.2	Définition des indicateurs financiers	15
2.3	Tableaux de synthèse de l'information sectorielle	18
2.4	Carnet de commandes	18
2.5	Compte de résultat	19
2.5.1	Chiffre d'affaires	19
2.5.2	Marge brute	19
2.5.3	Recherche et développement	19
2.5.4	Frais commerciaux, généraux et administratifs	20
2.5.5	Autres charges et produits opérationnels	20
2.5.6	Résultat opérationnel	20
2.5.7	Résultat financier	21
2.5.8	Impôts sur les bénéficiaires	21
2.5.9	Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	21
2.5.10	Part des minoritaires	21
2.5.11	Résultat net part du groupe	21
2.5.12	Résultat global part du groupe	22
2.6	Flux de trésorerie et variation de l'endettement net	22
2.6.1	Tableau de variation de l'endettement net	22
2.6.2	Tableau des flux de trésorerie opérationnels au niveau du groupe	23
2.6.3	Tableau des flux de trésorerie opérationnels par activité	23
2.6.4	Flux liés aux opérations de fin de cycle	23
2.6.5	Autres éléments de variation de l'endettement net	23
2.7	Eléments bilanciaux	24
2.7.1	Endettement financier et liquidité	24
2.7.2	Capitaux propres	24
2.7.3	Besoin en fonds de roulement opérationnel	24
2.7.4	Actifs et provisions pour opérations de fin de cycle	24
2.7.5	Autres provisions et avantages au personnel	25
2.8	Revue des Business Groups	25
2.8.1	Mines	25

2.8.2	Amont.....	26
2.8.3	Aval	26
2.8.4	Corporate et autres activités.....	27
2.9	Evènements postérieurs à la clôture.....	27
2.10	Perspectives.....	27
3	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015	28
4	Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015	30

1 Personne responsable

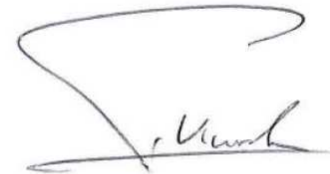
1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Philippe KNOCHE, Directeur général d'AREVA

1.2 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le premier semestre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Fait à Paris, le 29 juillet 2015

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Knoch', written over a horizontal line.

Monsieur Philippe KNOCHE
Directeur général d'AREVA

2 Rapport d'activité semestriel

2.1 Evènements significatifs

2.1.1 Faits marquants de la période

Les informations reportées dans cette section concernent l'ensemble du groupe. Les faits marquants relatifs au domaine commercial sont décrits dans la revue des activités dans la section 2.8.

Le premier semestre de l'année 2015 a été marqué par deux événements majeurs :

- Les mesures annoncées le 4 mars 2015 lors de la publication des comptes de l'exercice 2014 ;
- Les orientations relatives à la transformation de la filière nucléaire française, annoncées le 3 juin 2015 par la Présidence de la République, et les discussions engagées depuis cette date en vue de leur mise en œuvre.

Mesures annoncées le 4 mars 2015

Lors de la publication des résultats 2014 du groupe, marqués par une perte nette de 4,8 milliards d'euros et des capitaux propres négatifs, AREVA a annoncé :

- L'établissement d'une « feuille de route stratégique » autour de 3 objectifs :
 - ◆ Le recentrage sur le cœur des procédés nucléaires,
 - ◆ La refonte du partenariat avec EDF,
 - ◆ Le développement renforcé de la présence du groupe en Chine ;
- La mise en œuvre d'un plan de compétitivité visant 1 milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017 ;
- La mise en place d'un dialogue social ;
- La préparation d'un plan de financement 2015-2017 d'ici à la publication des comptes semestriels ;
- Les perspectives financières du groupe pour 2015 : baisse jusqu'à 5% du chiffre d'affaires organique et cash-flow net hors impacts du plan de compétitivité compris entre - 1,3 et - 1,7 milliard d'euros.

Refondation de la filière nucléaire française

La refondation de la filière nucléaire française comporte notamment les points suivants :

- Rapprochement des activités de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs d'EDF et d'AREVA dans une société dédiée.
- Sous réserve de la conclusion d'un accord de partenariat stratégique global avec AREVA, EDF a vocation à devenir actionnaire majoritaire de la filiale commune AREVA NP, qui rassemble les activités industrielles de construction de réacteurs, d'assemblage de combustible et de services à la base installée. AREVA conservera une participation stratégique avec un pacte d'actionnaires.
- Ce projet doit également permettre à EDF et AREVA de mener les discussions en vue de réduire les risques des grands projets en cours portés par AREVA NP dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière française.
- Une augmentation de capital à laquelle l'Etat participera.

AREVA a commencé à mettre en œuvre sa feuille de route stratégique annoncée le 4 mars 2015. Concernant la refonte du partenariat avec EDF :

- AREVA et EDF travaillent sur les termes de leur collaboration afin d'optimiser la performance du parc nucléaire français, le développement de la filière nucléaire française et son rayonnement à l'international (accord de coopération stratégique).
- AREVA et EDF poursuivent leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75 % d'AREVA NP à EDF. A l'issue d'une période de discussion de deux mois, AREVA et EDF ont conclu le 29 juillet un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords

définitifs, après avis des instances sociales d'AREVA et d'EDF. L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2016 après obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération.

- AREVA conserverait une participation stratégique dans AREVA NP d'au plus 25 % à laquelle seraient associés des droits de gouvernance adaptés à la qualité d'actionnaire minoritaire stratégique d'AREVA.
- Par ailleurs, à la demande d'EDF, la finalisation de l'opération resterait notamment soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités permettant de préserver EDF de tout risque lié au projet OL3.
- Une entité conjointe de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs, regroupant en particulier les compétences d'ingénierie nucléaire d'AREVA NP et d'EDF sera créée.

Mise en place du dialogue social

Les négociations avec les organisations syndicales sur le volet social du plan de compétitivité ont débuté le 7 mai. Le groupe a annoncé un objectif de réduction des frais de personnel de 18 % dans le monde (15 % en France) via trois leviers :

- Les éléments de rémunération,
- L'organisation du temps de travail,
- L'ajustement des effectifs : suppression de 5 à 6.000 postes (dont 3 à 4.000 en France).

A la suite des annonces du 7 mai dernier, indiquant un objectif de réduction d'emplois de 5 000 à 6 000 sur l'ensemble du groupe (dont 3 000 à 4 000 en France) d'ici fin 2017, deux concertations importantes ont été engagées, en France et en Allemagne, avec les organisations syndicales. En France, la négociation sur un « contrat social de transition 2015-2017 » s'est ouverte le 12 mai. Un premier accord de méthode portant sur les enjeux de la gestion de l'emploi et l'organisation du dialogue social au cours de la période 2015-2017 a été signé avec deux organisations syndicales le 23 juillet. Néanmoins, trois organisations syndicales ont fait valoir leur droit d'opposition le 27 juillet. L'accord sur les modalités de gestion de l'emploi, en cours de négociation depuis le mois de juin, devrait permettre à AREVA d'engager, dès le début du mois d'octobre, une procédure de départs volontaires pour six de ses sociétés en France.

Autres faits marquants

Dans les domaines stratégique et capitalistique

Groupe

- Le 23 février, des éléments financiers ayant été diffusés précédemment dans les médias, AREVA a tenu à préciser que les comptes de l'exercice 2014 ne seraient arrêtés par le Conseil d'Administration que le 3 mars 2015. Les éléments financiers préliminaires et non-audités, tels qu'examinés le 18 février 2015 par le comité d'Audit et d'Ethique, font ressortir pour 2014 une estimation préliminaire du résultat net consolidé part du groupe négatif, de l'ordre de - 4,9 milliards d'euros.
- Le 14 avril, à l'issue du Conseil de Surveillance d'AREVA GmbH, AREVA a annoncé ouvrir avec les partenaires sociaux une discussion sur un projet de transfert des activités du site d'Offenbach (700 salariés) vers ceux d'Erlangen et Karlstein d'ici à la mi-2016. Ce projet vise à optimiser l'implantation industrielle d'AREVA en Allemagne en améliorant la coopération entre les équipes locales et en permettant des économies structurelles. La direction d'AREVA GmbH étudiera également les propositions alternatives que présenteront les partenaires sociaux.
- Le 7 mai, AREVA a annoncé l'ouverture des négociations avec les organisations syndicales sur le volet social de son plan de compétitivité. Le groupe vise une réduction de ses frais de personnel de l'ordre de 15 % en France et de 18 % pour l'ensemble du groupe. L'atteinte de cet objectif reposera sur différents leviers : l'emploi, la rémunération, l'organisation de la production et du temps de travail.
- Le 29 juin, AREVA a annoncé avoir engagé le processus d'une cession de sa filiale Canberra, spécialisée dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires.

Gouvernance

- Le 8 janvier, l'Assemblée Générale extraordinaire d'AREVA SA a décidé de la transformation de la forme de gouvernance de la société de société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire à société anonyme à Conseil d'Administration. Le même jour, le Conseil d'Administration nouvellement nommé a choisi de dissocier la présidence du Conseil et l'exercice de la Direction générale. Philippe Varin et Philippe Knoche ont été nommés président du Conseil d'Administration et Directeur général d'AREVA, respectivement.

Nucléaire

- Le 30 janvier, à l'occasion de la visite en Chine de Manuel Valls, Premier ministre français, AREVA et CNNC ont signé un protocole d'accord visant à la création d'une coentreprise dans les transports et la logistique nucléaire. Selon les termes de cet accord, AREVA apportera son savoir-faire, son expérience et ses compétences en vue du déploiement d'un schéma logistique de transport de combustibles usés en Chine. Cet accord favorisera l'accès du groupe à ce marché en forte croissance.
- Le 18 février, AREVA a annoncé la suspension du processus de certification de la conception du réacteur EPR américain.
- Le 10 avril, à l'occasion de la visite en France du Premier ministre indien Narendra Modi, AREVA a signé avec des partenaires indiens deux accords industriels marquant la progression du projet EPR de Jaitapur.
- Le 30 juin, à l'occasion de la visite en France du Premier ministre chinois, AREVA a signé trois accords avec CNNC, CGN et EDF en application de la déclaration conjointe des premiers ministres chinois et français sur l'approfondissement de la coopération franco-chinoise sur l'énergie nucléaire civile.

Energies renouvelables

- Le 9 mars, AREVA et Gamesa ont signé les accords définitifs et clôturé l'opération permettant la création d'Adwen, coentreprise dédiée à l'éolien en mer.

Dans le domaine industriel (avancement chantier, inaugurations)

- Le 7 avril, AREVA et EDF ont informé l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de la réalisation à partir d'avril 2015 d'une nouvelle campagne d'essais pour la qualification du couvercle et du fond de la cuve de l'EPR de Flamanville. Cette campagne fait suite à des essais chimiques et mécaniques réalisés sur une pièce représentative du couvercle et du fond de la cuve.
- Le 21 avril, AREVA a annoncé la poursuite de ses analyses qualité sur la forge du Creusot. Il mène des études complémentaires qui confirment à ce stade la qualité des pièces forgées et il complète sa revue interne d'une revue externe pour porter le système qualité de l'usine au plus haut standard.
- Le 26 juin, AREVA a annoncé avoir décidé de réduire temporairement ses activités sur le réacteur nucléaire Angra 3 d'ETN au Brésil. Cette réduction temporaire s'explique par un retard dans le financement du reste des activités à réaliser pour mener à bien le projet. Dès qu'ETN aura consolidé une solution de financement pérenne, AREVA redémarrera toutes ses activités dans le cadre du projet.

Performance opérationnelle

L'objectif pour AREVA est de retrouver une performance opérationnelle comparable à celle de ses principaux concurrents sur les différents marchés dans le monde. Pour cela, le groupe a annoncé le 4 mars dernier le lancement d'un plan de compétitivité avec l'objectif de réduire ses coûts d'1 milliard d'euros à l'horizon 2017 sur la base de coûts annuelle par rapport à 2014. En complément des réductions de coûts, des mesures ont été prises pour renforcer la maîtrise des grands projets.

- Plan de compétitivité : 1 milliard d'euros de gains opérationnels par rapport à 2014 dont 500 millions d'euros, nets de l'inflation, sur le nouveau périmètre d'AREVA (post cession d'AREVA NP) à horizon fin 2017 (plein effet dès 2018). Ce plan repose sur 4 piliers : contrôle de l'évolution de la masse salariale et des rémunérations, amélioration de la productivité, sélectivité des achats et stratégie commerciale. Sur le nouveau périmètre d'AREVA, 85 % des actions sont, à ce jour, identifiés pour atteindre l'objectif.

Dès le 1^{er} trimestre 2015, AREVA a mis en œuvre un ensemble de mesures volontaristes sur le contrôle de l'évolution de la masse salariale.

- ◆ Dans le domaine social, de nombreuses dispositions visant à réduire les frais de personnel sur l'ensemble du groupe, en France et à l'international, ont été engagées, dans le cadre de discussions soutenues avec les partenaires sociaux :
 - révision en profondeur et adaptation de l'ensemble des dispositifs de rémunération collective (politique salariale annuelle, intéressement collectif, abondement au plan d'épargne d'entreprise, rémunérations...) à la situation et aux objectifs de redressement du groupe ;
 - réduction d'un millier d'emplois au niveau groupe au cours du 1^{er} semestre 2015 ;
 - réduction de l'ensemble des frais généraux du groupe (frais de déplacements, de représentation...).

A la suite des annonces du 7 mai dernier, indiquant un objectif de réduction d'emplois de 5 000 à 6 000 sur l'ensemble du groupe (dont 3 000 à 4 000 en France) d'ici fin 2017, deux concertations importantes ont été engagées, en France et en Allemagne, avec les organisations syndicales.

En France, la négociation sur un « contrat social de transition 2015-2017 » s'est ouverte le 12 mai. Un premier accord de méthode portant sur les enjeux de la gestion de l'emploi et l'organisation du dialogue social au cours de la période 2015-2017 a été signé avec deux organisations syndicales le 23 juillet. Néanmoins, trois organisations syndicales ont fait valoir leur droit d'opposition le 27 juillet. L'accord sur les modalités de gestion de l'emploi, en cours de négociation depuis le mois de juin, devrait permettre à AREVA d'engager, dès le début du mois d'octobre, la négociation d'une procédure de départs volontaires pour six de ses sociétés en France.

- ◆ Dans le domaine des achats, des plans d'actions ont été lancés dans de nombreux domaines :
 - renégociation de contrats et d'accords-cadres (réseaux de données et téléphonie, électricité, prestations informatiques, accords-cadres multi domaines techniques) ;
 - renforcement du contrôle des demandes d'achats pour diminuer les dépenses et les aligner au juste besoin tant en opex qu'en capex ;
 - optimisation des stocks sur les principaux sites.
- ◆ Concernant la stratégie commerciale :
 - Un plan concernant les nouvelles opportunités de ventes est également en cours de déploiement ; il permet au groupe d'accroître son activité et de contribuer à l'amélioration de sa performance grâce à des offres adaptées aux besoins de ses clients. C'est le cas par exemple dans les activités de Démantèlement et Services.
 - Par ailleurs, AREVA et EDF ont établi les bases d'un accord en vue de la signature de contrats commerciaux sur :
 - la fourniture de services de conversion pour la période 2019-2030 ;

- la fourniture complémentaire de services d'enrichissement pour la période 2019-2030 ;
- la fourniture de services de traitement-recyclage pour la période 2016-2030.

Les deux entreprises ont également établi les termes concernant la fourniture complémentaire d'uranium naturel de 2021 à 2030. Cela confirme l'importance pour les clients d'AREVA de sécuriser un accès stratégique long-terme sur les activités du cycle de l'uranium et confère ainsi au groupe une visibilité supplémentaire sur ses activités.

- Gestion renforcée des grands projets : le groupe met en place les meilleures pratiques Internationales d'Ingénierie et de contrôle de Projet (Ingénierie Système et Earned Value Management selon la norme ANSI 748), renforce la chaîne hiérarchique Projet et fonctionne en plateaux intégrés rassemblant toutes les disciplines nécessaires à l'atteinte des objectifs, sous la direction du Projet.

- ◆ Olkiluoto 3 :

- AREVA et TVO ont constaté des améliorations substantielles dans l'exécution du projet. Les équipes d'AREVA et de TVO ont renforcé leur coopération pour achever le projet conformément au planning révisé et permettre une transition vers la mise en exploitation dans les meilleures conditions de sûreté.
- Le 28 juillet 2015, le Consortium AREVA-Siemens a reçu l'approbation de l'Autorité de sûreté finlandaise STUK concernant l'achèvement des essais sur les armoires du système de contrôle-commande opérationnel (TXP) réalisés à Erlangen en Allemagne. La prochaine étape consiste en la livraison de ces armoires sur le site d'ici au 31 août prochain. Parallèlement, le travail sur le chemin critique du projet continue tel que défini en septembre 2014, afin de réaliser la mise en service du réacteur en décembre 2018.
- AREVA travaille actuellement en étroite coopération avec TVO afin de renforcer davantage la performance commune sur le projet.

- ◆ Flamanville 3 : AREVA a soumis aux autorités, en accord avec EDF, un programme d'essais destiné à démontrer la conformité des équipements aux nouvelles exigences de sûreté. Ce programme a été, conformément à la réglementation, soumis à la validation de l'ASN et est en cours d'instruction. Dans le cadre d'une audition devant le Sénat le 16 juin 2015, le président de l'ASN a déclaré que l'Autorité de sûreté ne se prononcerait pas sur la sécurité de la cuve avant le 1^{er} trimestre 2016.

- ◆ Réacteur de recherche Jules Horowitz : un accord a été signé entre le CEA, AREVA et AREVA TA concernant le financement des surcoûts avérés et probables. Selon les termes de cet accord, AREVA accepte en particulier de prendre à sa charge 178 millions d'euros (conditions économiques 2013) de surcoûts et risques au-delà des pertes enregistrées à l'arrêté des comptes de l'exercice 2012 et jusqu'à la date d'achèvement du projet.

En échange, AREVA obtient un plafonnement de son exposition financière à hauteur des montants exposés dans l'accord jusqu'à la date d'achèvement du projet, étant hors de ce plafond : les surcoûts d'AREVA TA liés à des manquements de son fait ou les surcoûts d'AREVA TA liés à la direction des essais d'ensemble.

Ce protocole tripartite a été signé par AREVA le 3 juillet, par AREVA TA le 6 juillet et par le CEA le 20 juillet. Le Conseil d'Administration d'AREVA SA l'a autorisé en date du 29 avril 2015, et la convention réglementée a été approuvée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2015.

Feuille de route stratégique

AREVA a commencé à mettre en œuvre sa feuille de route stratégique annoncée le 4 mars 2015. Au-delà du maintien de la sûreté et la sécurité comme priorités pour le groupe et pour ses clients, cette feuille de route se décline selon trois volets : le recentrage sur le cœur des procédés nucléaires, la refonte du partenariat avec EDF et le développement renforcé de la présence en Chine.

Concernant le recentrage sur le cœur des procédés nucléaires :

- accords définitifs avec Gamesa pour la création de la JV Adwen ;
- lancement du processus de cession de Canberra, filiale spécialisée dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires.

Concernant le développement renforcé de la présence en Chine :

- accord dans les transports et la logistique nucléaire signé avec CNNC ;
- accords sur l'approfondissement de la coopération franco-chinoise sur l'énergie nucléaire civile signés le 30 juin 2015 avec CNNC, CGN et EDF dont un protocole d'accord avec CNNC marquant une nouvelle étape dans le projet chinois d'usine de traitement-recyclage de combustibles usés. L'accord officialise la fin des discussions techniques, définit le calendrier des négociations commerciales et acte de la volonté des deux groupes de finaliser ces négociations dans les meilleurs délais.

Concernant la refonte du partenariat avec EDF :

- AREVA et EDF travaillent sur les termes de leur collaboration afin d'optimiser la performance du parc nucléaire français, le développement de la filière nucléaire française et son rayonnement à l'international (accord de coopération stratégique).
- AREVA et EDF poursuivent leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75 % d'AREVA NP à EDF. A l'issue d'une période de discussion de deux mois, AREVA et EDF ont conclu le 29 juillet un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs, après avis des instances sociales d'AREVA et d'EDF. L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2016 après obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération.
- AREVA conserverait une participation stratégique dans AREVA NP d'au plus 25 % à laquelle seraient associés des droits de gouvernance adaptés à la qualité d'actionnaire minoritaire stratégique d'AREVA.
- Par ailleurs, à la demande d'EDF, la finalisation de l'opération resterait notamment soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités permettant de préserver EDF de tout risque lié au projet OL3.
- Une entité conjointe de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs, regroupant en particulier les compétences d'ingénierie nucléaire d'AREVA NP et d'EDF sera créée.

Plan de financement

Le plan de financement a pour objectif de donner à la société les moyens de mise en œuvre de son plan de transformation et de présenter un profil financier lui permettant de refinancer l'ensemble des besoins de l'entreprise à moyen terme.

Besoins de financement de l'entreprise pour la période 2015-2017 :

Un Comité ad hoc a été mis en place par le Conseil d'Administration le 5 juin, composé majoritairement d'administrateurs indépendants. Il a pour mission d'étudier les différentes composantes du plan de financement et de s'assurer de son adéquation aux besoins de l'entreprise. Le Comité ad hoc est assisté de conseils juridiques et financiers et poursuivra ses travaux jusqu'à la mise en œuvre du plan de financement.

Les travaux menés par le Comité ad hoc ont permis de confirmer, pour la période 2015-2017, un besoin de financement d'environ 7 milliards d'euros décomposé comme suit :

- un cash-flow net des activités de l'entreprise, avant service de la dette, négatif de l'ordre de 3,8 milliards d'euros ;

- des intérêts de la dette (après effets de l'augmentation de capital) de l'ordre de 0,7 milliard d'euros ;
- des remboursements bancaires et obligataires à hauteur de 2,5 milliards d'euros.

Le cash-flow net des activités de l'entreprise avant service de la dette intègre les efforts de l'entreprise dont les deux leviers principaux suivants :

- mise en œuvre du plan de compétitivité avec l'objectif de 500 millions d'euros de gains en base annuelle, nets d'inflation, sur le nouveau périmètre d'AREVA (post cession d'AREVA NP) à horizon fin 2017 (plein effet dès 2018) ;
- forte sélectivité des investissements avec réduction du montant des investissements d'environ 40 % par rapport à la période précédente (2012-2014).

Sources de liquidité pour la période 2015-2017 :

Pour couvrir le besoin de financement d'environ 7 milliards d'euros pour la période 2015-2017, AREVA a identifié plusieurs sources de financement propre (indépendamment de l'utilisation des lignes de crédit) dont l'impact cumulé est estimé à environ 1,2 milliard d'euros :

- optimisation du seuil de trésorerie minimale cash-poolée à un niveau suffisant pour faire face aux variations de trésorerie intra-annuelles ;
- gestion optimisée de la trésorerie incluant :
 - ◆ pratiques d'amélioration du besoin en fonds de roulement telles que l'affacturage et la monétisation de créances fiscales (e.g. CIR/CICE) ;
 - ◆ mise en place de prévisions hebdomadaires de trésorerie sur une période de 4 mois glissants, pour l'ensemble des entités du groupe, afin de piloter finement la trésorerie du groupe et d'identifier au fur et à mesure toute opportunité nouvelle d'amélioration ;
- poursuite de la levée de financements au niveau d'actifs industriels : AREVA a lancé des études de faisabilité pour valider les hypothèses nécessaires à la poursuite de financements d'actifs. A cette date, plusieurs opportunités ont été identifiées et feront l'objet de diligences approfondies en vue d'une potentielle réalisation d'ici à fin 2016.

En outre, AREVA mettra en œuvre un programme de cessions de l'ordre de 2,4 milliards d'euros :

- projet de cession d'au moins 75 % de l'entité AREVA NP à EDF pour un montant estimé de 2 milliards d'euros à la date de réalisation de l'opération (hypothèse à 75 %), correspondant à une valeur indicative pour 100 % des fonds propres de 2,7 milliards d'euros (hors OL3). EDF et AREVA ont convenu que le traitement de la trésorerie de la période intermédiaire entre le 1^{er} janvier 2015 et la date de réalisation ferait l'objet d'un accord ultérieur tenant compte des mesures engagées et des prévisions qui seront présentées par le nouveau management d'AREVA NP.
- cessions d'autres actifs avec un objectif d'environ 0,4 milliard d'euros.

Au total, le cumul des financements propres de l'entreprise et du programme de cessions vise à couvrir les besoins de l'entreprise sur la période 2015-2017 à hauteur d'un montant cible estimé à 3,6 milliards d'euros, soit un besoin de financement résiduel de 3,4 milliards d'euros sur la période 2015-2017. Ce besoin sera couvert par des mesures complémentaires de renforcement de la liquidité et des fonds propres.

En particulier, compte tenu des délais qui devraient être nécessaires avant de pouvoir (i) réaliser la cession d'AREVA NP et (ii) procéder à une augmentation de capital, AREVA confirme son intention de faire usage de tout ou partie de ses lignes de crédit pour assurer son financement dans la période transitoire (lignes de crédit dont les échéances ont été précisées précédemment).

Par ailleurs, dans le cadre des orientations définies le 3 juin dernier, AREVA examine les modalités de son financement intercalaire et notamment la couverture de l'échéance de remboursement de la tranche obligataire de 975 millions d'euros prévue en septembre 2016.

Augmentation de capital :

Pour donner à AREVA, en complément des mesures du plan de financement, un profil financier lui permettant de refinancer l'ensemble des besoins de l'entreprise à moyen terme, une augmentation de capital significative sera nécessaire.

Le dimensionnement de cette augmentation de capital sera précisé au plus tard à la mi-novembre au regard notamment des autres leviers du plan de financement du groupe.

Cette augmentation de capital, qui devrait être réalisée courant 2016, sera ouverte à l'ensemble des actionnaires et l'Etat, comme indiqué dans le communiqué de presse du 3 juin dernier, participera à cette opération dans le respect de la réglementation européenne, en sa qualité d'actionnaire de référence d'AREVA.

2.1.3 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 16 des annexes aux comptes consolidés semestriels.

2.1.4 Facteurs de risques

Les risques et incertitudes significatifs auxquels le groupe est confronté sont décrits dans la Section 4 « Facteurs de risques » du Document de référence 2014, déposé le 31 mars 2015 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur son site internet (www.amf-france.org) ainsi que sur celui de la Société (www.aveva.com). Cette description des principaux risques reste valable à la date de la publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de référence.

Concernant la situation de liquidité et la continuité d'exploitation :

Au 30 juin 2015, le groupe disposait :

- d'une trésorerie nette disponible¹ de 425 millions d'euros (contre 1 062 millions d'euros au 31 décembre 2014) et d'une trésorerie brute positive de 1,3 milliard d'euros (contre 1,7 milliard d'euros au 31 décembre 2014). Le maintien de la trésorerie brute à un niveau de 1,3 milliard d'euros résulte de la combinaison d'actions d'optimisation engagées au cours du semestre (gestion optimisée de la trésorerie, mise en œuvre du plan de compétitivité, opérations d'affacturage et cession de créances de crédit d'impôt recherche et CICE) ;
- d'un encours non utilisé de lignes bilatérales confirmées d'échéances 2016 et 2017 pour des montants de 50 millions d'euros et 795 millions d'euros, respectivement, en complément d'une ligne de crédit syndiquée de 1,25 milliard d'euros non utilisée d'échéance janvier 2018. Comme annoncé lors de la présentation des résultats annuels le 4 mars 2015, AREVA envisage de tirer sur ses lignes de crédit au cours du second semestre 2015.

Au 30 juin 2015, la dette financière courante, qui permet de réconcilier le montant de trésorerie brute de 1,3 milliard d'euros et le montant de trésorerie nette disponible de 425 millions d'euros, s'élève à 869 millions d'euros et est notamment composée :

- d'instruments financiers dérivés pour un montant de 235 millions d'euros ;
- d'intérêts sur emprunt obligataire pour un montant de 111 millions d'euros ;
- des billets de trésorerie pour un montant de 21 millions d'euros, remboursables en janvier 2016 ;
- de la 1^{ère} tranche d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement pour 200 millions d'euros, remboursable en décembre 2015 ;

¹ Trésorerie nette disponible : Trésorerie, équivalents de trésorerie minorés des dettes financières courantes

- de la 2^{ème} tranche d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement pour 200 millions d'euros, remboursable en janvier 2016 ;
- des échéances de remboursement du prêt amortissable au titre du financement structuré Georges Besse II, pour un montant de 26 millions d'euros (13 millions d'euros au second semestre 2015 et 13 millions d'euros au premier semestre 2016).

Au-delà de 12 mois, et jusqu'à 36 mois, les échéances de dette significatives sont les souches obligataires expirant en septembre 2016 et octobre 2017, pour des montants nominaux résiduels de 975 millions d'euros et 800 millions d'euros, respectivement.

La continuité d'exploitation du groupe est ainsi assurée pour les 12 prochains mois. Au-delà de cette période, elle sera assurée par la réalisation des mesures prévues dans son plan de financement, détaillées dans la partie 2.1.2 Avancement du plan de transformation.

2.2 Tableau de synthèse des chiffres clés

2.2.1 Indicateurs financiers

En application de la norme IFRS 5, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraités pour présenter un proforma à périmètre comparable au 1^{er} semestre 2015 ; le résultat net des activités faisant l'objet d'un appel d'offres ou d'une négociation en vue de leur cession est présenté sur une ligne spécifique « résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées ».

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classées dans la catégorie « activités destinées à être cédées » au 30 juin 2015 :

- AREVA NP
- Mesures Nucléaires
- Energie solaire
- Energie éolienne : les résultats d'Adwen sont comptabilisés par mise en équivalence à partir du 9 mars 2015. Les résultats du 1^{er} janvier au 8 mars 2015, ainsi que le résultat de déconsolidation sont présentés dans le « résultat net des activités cédées ». Par ailleurs, les impacts de la mise en œuvre des garanties accordées par AREVA à Adwen sont présentés dans la même rubrique.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Carnet de commandes	32 300	32 233	+ 67 M€
Chiffre d'affaires	1 930	1 817	+ 6,3 % à p.c.c.
Excédent brut d'exploitation	306	243	+ 63 M€
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	15,9 %	13,4 %	+ 2,5 pts
Cash-flow opérationnel	460	(57)	+ 517 M€
Résultat opérationnel	7	(212)	+ 219 M€
Résultat net part du groupe des activités cédées ou destinées à être cédées¹	(144)	(479)	+ 335 M€
Résultat net part du groupe	(206)	(694)	+ 488 M€
Résultat net par action	- 0,54 €	- 1,81 €	+ 1,27 €
Cash-flow net des activités de l'entreprise	(211)	(266)	+ 55 M€
	30.06.2015	31.12.2014	
Endettement (-) / trésorerie (+) net(te)	(6 019)	(5 809)	- 211 M€

Les résultats du premier semestre 2015 sont marqués par :

- Un carnet de commandes stable par rapport au premier semestre 2014, à 32,3 milliards d'euros ;
- Un chiffre d'affaires en hausse de 6,3% à périmètre et change constants, à 1 930 millions d'euros ;
- Un excédent brut d'exploitation de 306 millions d'euros, en hausse de 63 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014 ;
- Un résultat opérationnel de 7 millions d'euros, en hausse de 219 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.
- Un cash-flow opérationnel de 460 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2014 où il s'élevait à - 57 millions d'euros ;
- Un cash-flow net des activités de l'entreprise de - 211 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2014 ;
- Un résultat net part du groupe de - 206 millions d'euros, en hausse de 488 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

2.2.2 Définition des indicateurs financiers

> Besoin en fonds de roulement opérationnel (BFRO)

Le BFRO représente l'ensemble des éléments d'actifs circulants et des dettes directement liées aux opérations. Il comprend les éléments suivants :

- stocks et en-cours ;
- clients et comptes rattachés ;
- avances versées ;
- autres créances d'exploitation, produits à recevoir, charges constatées d'avance ;
- moins : fournisseurs et comptes rattachés, avances reçues sur commandes (à l'exclusion des avances portant intérêt), autres dettes d'exploitation, charges à payer, produits constatés d'avance.

NB : il n'inclut pas les créances et dettes hors exploitation, telles que notamment les dettes d'impôt sur les sociétés, les créances sur cessions d'immobilisations et dettes sur acquisitions d'immobilisations.

¹ Activités d'AREVA NP, activités Mesures Nucléaires, Energie solaire et Energie éolienne (pour le résultat du 1^{er} janvier 2015 au 8 mars 2015).

> Carnet de commandes

Le carnet de commandes est valorisé sur la base des commandes fermes, à l'exclusion des options non confirmées, évaluées aux conditions économiques de la fin de période considérée. Les commandes en devises faisant l'objet d'une couverture de change sont évaluées au taux de change de couverture ; les commandes en devises non couvertes sont évaluées au taux de change du dernier jour de la période considérée. En ce qui concerne les contrats à long terme, comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours de réalisation au moment de la clôture, le montant inclus dans le carnet de commandes correspond à la différence entre, d'une part le chiffre d'affaires prévisionnel du contrat à terminaison, et d'autre part le chiffre d'affaires déjà reconnu sur ce contrat ; il inclut par conséquent les hypothèses d'indexation et de révision de prix contractuelles prises en compte par le groupe pour l'évaluation du chiffre d'affaires prévisionnel à terminaison.

> Cash-flow net des activités de l'entreprise

Le cash-flow net des activités de l'entreprise est égal à la somme des éléments suivants :

- cash-flow opérationnel ;
- cash-flow des opérations de fin de cycle ;
- variation des créances et dettes non opérationnelles ;
- résultat financier payé ;
- impôt sur le résultat payé ;
- dividendes payés aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées ;
- cash-flow net des activités destinées à être cédées, et cash-flow résultant de la cession de ces activités ;
- acquisitions et cessions d'actifs financiers courants non classées en trésorerie ou équivalents ;
- financement des coentreprises et entreprises associées par avances d'actionnaires, prêts à long terme et augmentations de capital.

Le cash-flow net correspond ainsi à la variation de dette nette à l'exception des transactions avec les actionnaires d'AREVA et des écarts de conversion.

> Cash-flow opérationnel (CFO)

Le cash-flow opérationnel (CFO) représente le montant des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant impôts sur les sociétés. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- l'EBE ;
- augmenté des moins-values ou minoré des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel ;
- augmenté de la réduction ou minoré de l'augmentation du besoin en fonds de roulement opérationnel entre l'ouverture et la clôture de l'exercice (hors effet des reclassements, des écarts de conversion et des variations de périmètre) ;
- minoré du montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, net des variations des comptes fournisseurs d'immobilisations ;
- augmenté des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel, nettes des variations des comptes de créances sur cessions d'immobilisations ;
- augmenté des avances clients sur immobilisations reçues au cours de l'exercice ;
- augmenté des acquisitions (ou cessions) de sociétés consolidées (hors entreprises associées) nettes de la trésorerie acquise.

> Dette nette (ou endettement net)

La dette nette est définie comme la somme des dettes financières courantes et non courantes, minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts bancaires constitués au titre des appels de marge sur instruments dérivés (« collatéraux »).

> Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations, nettes des reprises aux amortissements et provisions opérationnels. L'EBE est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice. Pour mémoire, les flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle sont présentés séparément.

> Flux des opérations de fin de cycle

Cet indicateur traduit l'ensemble des flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle et aux actifs de couverture de ces opérations. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- revenus du portefeuille d'actifs de couverture ;
- trésorerie issue des cessions d'actifs de couverture ;
- soultes reçues au titre du démantèlement des installations ;
- minorés des acquisitions d'actifs de couverture ;
- minorés des dépenses relatives aux opérations de fin de cycle effectuées au cours de l'exercice ;
- minorés des soultes versées au titre du démantèlement des installations.

2.3 Tableaux de synthèse de l'information sectorielle

1^{er} semestre 2015 (données contributives groupe)

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
Résultats					
Chiffre d'affaires	738	347	732	114	1 930
Résultat opérationnel	139	(23)	(16)	(94)	7
% du chiffre d'affaires	18,8 %	ns	ns	ns	0,3 %
Flux de trésorerie					
Excédent brut d'exploitation	242	119	87	(142)	306
% du chiffre d'affaires	32,8 %	34,4 %	11,9 %	ns	15,9 %
Variation du BFR opérationnel	123	(221)	388	196	485
Investissements opérationnels nets	(124)	(111)	(85)	(7)	(328)
Cash-flow opérationnel	236	(213)	391	47	460

1^{er} semestre 2014 (données contributives groupe) – Proforma

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
Résultats					
Chiffre d'affaires	457	400	695	264	1 817
Résultat opérationnel	60	(72)	(83)	(118)	(212)
% du chiffre d'affaires	13,2 %	ns	ns	ns	ns
Flux de trésorerie					
Excédent brut d'exploitation	159	92	63	(70)	243
% du chiffre d'affaires	34,8 %	23,0 %	9,0 %	ns	13,4 %
Variation du BFR opérationnel	(61)	(183)	77	291	124
Investissements opérationnels nets	(220)	(137)	(56)	(6)	(420)
Cash-flow opérationnel	(122)	(228)	83	210	(57)

2.4 Carnet de commandes

Au 30 juin 2015, le carnet de commandes du groupe s'élève à 32,3 milliards d'euros contre 32,8 milliards d'euros au 31 décembre 2014. Il représente ainsi 7 années de chiffre d'affaires. Les prises de commandes du 1^{er} semestre 2015 s'établissent à plus de 1 milliard d'euros contre 5,1 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2014 qui avait bénéficié de l'entrée en carnet de l'accord traitement-recyclage avec EDF.

2.5 Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	2014 proforma
Chiffre d'affaires	1 930	1 817	4 321
Marge brute	248	183	83
Frais de recherche et développement	(55)	(52)	(135)
Frais commerciaux	(30)	(34)	(69)
Frais généraux et administratifs	(97)	(134)	(230)
Autres charges opérationnelles	(76)	(199)	(1 128)
Autres produits opérationnels	17	24	35
Résultat opérationnel	7	(212)	(1 443)
Résultat financier	(46)	(28)	(306)
Impôts sur les résultats	(15)	10	(587)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(11)	(7)	(14)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(65)	(237)	(2 349)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	(146)	(489)	(2 496)
Résultat net de la période	(211)	(726)	(4 845)
Intérêts minoritaires	(5)	(32)	(11)
Résultat net part du groupe	(206)	(694)	(4 834)
Résultat global	69	(932)	(5 190)

2.5.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires contributif	1 930	1 817	+ 6,2 %
Mines	738	457	+ 61,3 %
Amont	347	400	- 13,3 %
Aval	732	695	+ 5,2 %
Corporate et autres activités	114	264	- 57,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 1 930 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en hausse de 6,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2014 (+ 6,3 % à données comparables). L'effet de change a eu un impact positif de 57 millions d'euros, principalement dans les BG Mines et Aval. L'effet de périmètre est négatif sur la période pour 58 millions d'euros du fait du transfert de la filiale de systèmes d'information Euriware à Capgemini en mai 2014 et des cessions des activités Contrôle Commande Transport (CCT) et Lignes d'assemblage pour l'aéronautique (FAL) d'AREVA TA.

2.5.2 Marge brute

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Marge brute	248	183	+ 35,9 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	12,9 %	10,1 %	+ 2,8 pts

La marge brute du groupe est en forte progression : elle s'élève à 248 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit 12,9 % du chiffre d'affaires), contre 183 millions d'euros au premier semestre 2014 (soit 10,1 % du chiffre d'affaires).

2.5.3 Recherche et développement

Les dépenses de Recherche et Développement sont immobilisées au bilan si elles répondent aux critères d'activation fixés par la norme IAS 38, et sont comptabilisées en charges de Recherche et Développement dans le cas contraire.

Dans le compte de résultat, les frais de Recherche et Développement apparaissent sous la marge brute et représentent les dépenses, non activables, engagées par le groupe exclusivement ; les charges relatives aux programmes financés partiellement ou totalement par les clients, ainsi que les projets en partenariat où AREVA dispose d'un droit d'usage commercial des résultats, sont comptabilisées dans le coût des ventes.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	% du CA	S1 2014 proforma	% du CA
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute après CIR ⁽¹⁾	55	2,8 %	52	2,9 %
Dont frais de recherche et d'exploration minières	18	-	19	-
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute hors frais de recherche et d'exploration minières après CIR ⁽¹⁾	37	1,9 %	33	1,8 %
CIR ⁽¹⁾	17	-	17	-
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute hors frais de recherche et d'exploration minières avant CIR ⁽¹⁾	54	2,8 %	50	2,8 %
Frais de développement capitalisés	25	1,3 %	30	1,6 %
Total	79	4,1 %	80	4,4 %
Nombre de brevets déposés	38	-	-	-

⁽¹⁾ *Crédit Impôt Recherche*

En prenant en compte les frais de développement capitalisés, le total des frais de Recherche et Développement du groupe s'élève à 79 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 80 millions d'euros au premier semestre 2014. Rapporté au chiffre d'affaires, ce total représente 4,1 % du chiffre d'affaires au premier semestre, en recul par rapport au premier semestre 2014 où il représentait 4,4 % du chiffre d'affaires, en raison d'une plus forte sélectivité des programmes de R&D poursuivis.

2.5.4 Frais commerciaux, généraux et administratifs

Les frais commerciaux, généraux et administratifs s'établissent à 127 millions d'euros au premier semestre 2015, en baisse de 24,3 % par rapport au premier semestre 2014. Rapportés au chiffre d'affaires, ils représentent ainsi 6,6 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2015 contre 9,2 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2014.

2.5.5 Autres charges et produits opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels représentent une charge nette de 59 millions d'euros au premier semestre 2015 contre une charge nette de 175 millions d'euros au premier semestre 2014. Au premier semestre 2015, ils comportent notamment une charge opérationnelle de 12 millions d'euros relative au site minier d'Imouraren.

2.5.6 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre - 212 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 au cours duquel des pertes de valeur sur Comurhex II, pour un montant de 96 millions d'euros et l'impact négatif de 95 millions d'euros de l'accord traitement-recyclage conclu avec EDF avaient été comptabilisés.

Il n'a pas été constitué de provision au 30 juin 2015 au titre des mesures sociales en cours de négociation avec les organisations syndicales au périmètre des activités corporate et nucléaires du groupe en France et en Allemagne, les critères fixés par la norme IAS 37 pour la comptabilisation de provisions au titre des restructurations et opérations assimilées n'étant pas remplis à cette date. La communication de plans détaillés par filiale et par site est prévue au cours du second semestre de l'année 2015.

2.5.7 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma
Coût de l'endettement financier net [(charges)/produits]	(90)	(74)
Autres charges et produits financiers	44	46
Dont part liée aux opérations de fin de cycle	140	117
Dont part non liée aux opérations de fin de cycle	(96)	(71)
Résultat financier	(46)	(28)

Le résultat financier s'élève à - 46 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre - 28 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Le coût de l'endettement financier net s'élève à - 90 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre - 74 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

2.5.8 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette atteint - 15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre un produit net de 10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

2.5.9 Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	2014 proforma
ETC	(1)	(9)	(17)
Adwen	(10)	-	-
Autres coentreprises	(1)	1	3
Entreprises associées	1	1	(1)
Total	(11)	(7)	(14)

La quote-part du résultat des coentreprises et des entreprises associées est de - 11 millions d'euros au premier semestre 2015, contre - 7 millions d'euros au premier semestre 2014.

2.5.10 Part des minoritaires

La part des minoritaires dans le résultat net du groupe s'établit à - 5 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse par rapport au premier semestre 2014 où elle était de - 32 millions d'euros.

2.5.11 Résultat net part du groupe

Le résultat net part du groupe s'élève à - 206 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre un résultat net part du groupe de - 694 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Le résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées s'élève à - 146 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre - 489 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, et se décompose de la façon suivante :

- Le résultat net d'AREVA NP¹ progresse de 48 millions d'euros sur la période. Il inclut une provision de 39 millions d'euros sur un contrat de modernisation de centrale. Le 1^{er} semestre 2014 avait été marqué par un complément de provision pour perte à terminaison au titre d'un autre contrat de modernisation à hauteur de 90 millions d'euros.
- L'activité Energie éolienne progresse de 173 millions d'euros sur la période en raison d'une diminution des pertes de valeur et provisions. Ce résultat inclut des provisions pour perte à terminaison et pour risques à hauteur de 73 millions d'euros. Le 1^{er} semestre 2014 avait été principalement marqué par des provisions pour perte à terminaison et des provisions pour risques à hauteur de 232 millions d'euros.

¹ Le détail du résultat d'AREVA NP est détaillé dans la Note 6 des Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015.

- Les autres activités, Mesures Nucléaires et Energie solaire, sont en amélioration de 122 millions d'euros sur la période. Le 1^{er} semestre 2014 avait été principalement marqué par des pertes de valeur et des provisions pour perte à terminaison sur l'activité solaire.

2.5.12 Résultat global part du groupe

Le résultat global part du groupe s'élève à 66 millions d'euros au premier semestre 2015, contre - 863 millions d'euros au premier semestre 2014. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du résultat net part du groupe ainsi que par une forte progression des autres éléments du résultat global.

2.6 Flux de trésorerie et variation de l'endettement net

2.6.1 Tableau de variation de l'endettement net

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015
Endettement net début de période (31 décembre 2014)	(5 809)
Cash-flow opérationnel	460
Cash-flow des opérations de fin de cycle	(12)
Cash-flow des opérations financières	(126)
Cash-flow net des activités de l'entreprise destinées à être cédées	(380)
Impôts sur les sociétés versés	(52)
Impact de l'application de la norme IFRS 5	(24)
Impact de conversion	(122)
Autres éléments	46
Au 30 juin 2015	
Endettement net fin de période	(6 019)
Variation de l'endettement net sur le premier semestre 2015	(211)

L'endettement financier net total du groupe s'élève à 6 019 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 5 809 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le montant du cash-flow net des activités de l'entreprise s'élève à - 211 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Ce montant est composé principalement des éléments suivants :

- le cash-flow net des activités de l'entreprise destinées à être cédées pour un montant de - 380 millions d'euros ;
- le cash des opérations financières négatif de - 126 millions d'euros ;
- un effet change négatif de - 122 millions d'euros ;
- compensés en partie par le cash-flow opérationnel positif de 460 millions d'euros.

Pour le 2nd semestre 2015, le groupe anticipe une accélération de la dégradation du cash-flow net des activités de l'entreprise, portée essentiellement par les éléments suivants :

- un calendrier de livraison favorable sur le 1^{er} semestre de l'année dans le BG Mines et une réception importante de paiement client dans le BG Aval ;
- une diminution des mesures d'optimisation de trésorerie déployées au 1^{er} semestre dont les impacts favorables ne sont pas reproductibles ;
- des investissements plus importants au 2nd semestre (comme anticipé) notamment dans le BG Amont ;
- une dégradation du cash-flow net des activités de l'entreprise destinées à être cédées liée au calendrier des opérations des grands projets, notamment sur le projet finlandais Olkiluoto 3.

2.6.2 Tableau des flux de trésorerie opérationnels au niveau du groupe

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 proforma
Excédent brut d'exploitation	306	243
% du chiffre d'affaires	15,9 %	13,4 %
Plus/moins-values de cessions d'immobilisations opérationnelles	(3)	(4)
Variation du BFR opérationnel	485	124
Investissements opérationnels nets	(328)	(420)
Cash-flow opérationnel	460	(57)

2.6.3 Tableau des flux de trésorerie opérationnels par activité

(en millions d'euros)	Excédent brut d'exploitation		Variation du BFR opérationnel		Investissements opérationnels nets		Cash-flow opérationnel	
	S1 2015	S1 2014 proforma	S1 2015	S1 2014 proforma	S1 2015	S1 2014 proforma	S1 2015	S1 2014 proforma
Mines	242	159	123	(61)	(124)	(220)	236	(122)
Amont	119	92	(221)	(183)	(111)	(137)	(213)	(228)
Aval	87	63	388	77	(85)	(56)	391	83
Corporate et autres activités	(142)	(70)	196	291	(7)	(6)	47	210
Total	306	243	485	124	(328)	(420)	460	(57)

L'EBE est en progression par rapport au 1^{er} semestre 2014 (passant de 243 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 à 306 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

La variation du BFR opérationnel est positive, atteignant 485 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre 124 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Elle bénéficie notamment d'opérations de déstockage dans le BG Mines ainsi que d'une réception importante d'un paiement client dans le BG Aval au titre de la régularisation de prestations antérieures. Par ailleurs, les actions d'optimisation de trésorerie réalisées au niveau du groupe (opérations d'affacturage, monétisation de créances de crédit d'impôt recherche et CICE, renforcement du pilotage de la trésorerie et mise en œuvre du plan de compétitivité) permettent également d'expliquer cette évolution.

Les investissements opérationnels bruts du groupe s'élèvent à 341 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre 423 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette baisse est en ligne avec l'avancée de la construction des usines Georges Besse II et Comurhex II, ainsi que la mise sous cocon du projet minier d'Imouraren (Niger).

Le cash-flow opérationnel progresse de 517 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2014 (460 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre - 57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014).

2.6.4 Flux liés aux opérations de fin de cycle

Au premier semestre 2015, les flux liés aux opérations de fin de cycle se sont élevés à - 12 millions d'euros, contre + 118 millions d'euros au premier semestre 2014.

2.6.5 Autres éléments de variation de l'endettement net

Les autres éléments de variation de l'endettement net s'élèvent à - 659 millions d'euros. Ils sont principalement constitués des flux nets de trésorerie des activités de l'entreprise destinées à être cédées (- 380 millions d'euros), des flux nets de trésorerie des opérations financières (- 126 millions d'euros) et de l'impact de conversion (- 122 millions d'euros).

2.7 Eléments bilanciers

(en millions d'euros)

30 juin 2015

31 décembre 2014

Actif	23 655	20 188
Ecarts d'acquisition nets	1 311	3 667
Immobilisations corporelles et incorporelles	9 801	10 986
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	181	188
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 121	6 015
Titres des coentreprises et entreprises associées	93	143
Autres actifs financiers non courants	549	273
Impôts différés (actifs - passifs)	210	371
Besoin en fonds de roulement opérationnel	(1 739)	(1 830)
Actifs des activités destinées à être cédées	7 128	375
Passif	23 655	20 188
Capitaux propres part du groupe	(607)	(673)
Intérêts minoritaires	385	428
Provisions pour opérations de fin de cycle (part des tiers)	181	188
Provisions pour opérations de fin de cycle (part AREVA)	6 485	6 797
Autres provisions et avantages au personnel	3 485	5 975
Endettement net	6 019	5 809
Passifs des activités destinées à être cédées	6 272	392
Autres éléments d'actif et de passif	1 435	1 272
Total bilan simplifié	23 655	20 188

2.7.1 Endettement financier et liquidité

L'endettement financier net total du groupe s'élève à 6 019 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 5 809 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette hausse de l'endettement net s'explique principalement par le cash-flow net négatif des activités de l'entreprise destinées à être cédées (- 380 millions d'euros), l'impact du cash des opérations financières (- 126 millions d'euros) ainsi que par un impact de conversion négatif (- 122 millions d'euros), partiellement compensés par le cash-flow opérationnel des activités poursuivies (+ 460 millions d'euros).

L'encours obligataire d'AREVA s'élève à 5,9 milliards d'euros au 30 juin 2015 et le groupe n'a pas d'échéance majeure de remboursement de dette avant septembre 2016.

Les éléments relatifs à la liquidité du groupe sont présentés dans la partie 2.1.4 Facteurs de risques.

2.7.2 Capitaux propres

Les capitaux propres part du groupe sont en augmentation sur la période, passant de - 673 millions d'euros au 31 décembre 2014 à - 607 millions d'euros au 30 juin 2015.

2.7.3 Besoin en fonds de roulement opérationnel

Le besoin en fonds de roulement opérationnel du groupe s'établit à - 1 739 millions d'euros au 30 juin 2015, contre - 1 830 millions d'euros au 31 décembre 2014. Par rapport au 30 juin 2014 où il s'élevait à - 1 801 millions d'euros, il diminue de 62 millions d'euros, bénéficiant des actions d'optimisation menées dans le groupe.

2.7.4 Actifs et provisions pour opérations de fin de cycle

L'évolution de la situation bilancielle entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015 concernant les actifs et les passifs pour opérations de fin de cycle est résumée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actif		
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 302	6 203
<i>Actifs de fin de cycle quote-part des tiers</i>	181	188
<i>Actifs financiers de couverture</i>	6 121	6 015
Passif		
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 666	6 985
<i>Dont provisions à financer par AREVA</i>	6 485	6 797
<i>Dont provisions à financer par les tiers</i>	181	188

Les provisions pour opérations de fin de cycle au 30 juin 2015 s'élèvent à 6 666 millions d'euros, contre 6 985 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les actifs relatifs à ces opérations de fin de cycle s'élèvent pour leur part à 6 302 millions d'euros au 30 juin 2015, dont 181 millions d'euros d'actifs de fin de cycle « part des tiers » et 6 121 millions d'euros d'actifs financiers de couverture, dédiés par AREVA à ces opérations (incluant les créances).

Au 30 juin 2015, sur le périmètre soumis à la loi du 28 juin 2006, le ratio de couverture atteint 98,9 %.

La nature des engagements et la détermination de la provision sont présentées dans la note 8 des annexes aux comptes consolidés.

2.7.5 Autres provisions et avantages au personnel

Le montant des autres provisions et avantages au personnel s'établit à 3 485 millions d'euros au 30 juin 2015, en baisse par rapport au 31 décembre 2014.

Le détail des autres provisions est fourni dans la note 13 des annexes aux comptes consolidés.

2.8 Revue des Business Groups

2.8.1 Mines

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Carnet de commandes	9 575	9 009	+ 6,3 %
Chiffre d'affaires	738	457	+ 61,3 %
Résultat opérationnel	139	60	+ 130,1 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,8 %	13,2 %	+ 5,6 pts
Excédent brut d'exploitation	242	159	+ 52,0 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	32,8 %	34,8 %	- 2,0 pts
Cash-flow opérationnel	236	(122)	+ 293,9 %

Le carnet de commandes du BG Mines s'élève à 9 575 millions d'euros au 30 juin 2015. Dans un contexte de l'uranium naturel encore incertain, les prises de commandes restent limitées à 245 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015 malgré la légère hausse des prix spot sur le marché de l'uranium naturel (de 35,5 \$/livre à fin décembre 2014 à 36,4 \$/livre à fin juin 2015).

Le chiffre d'affaires du BG Mines s'élève à 738 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en forte hausse de 61,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2014 (+ 49,9 % à données comparables). L'effet de change a eu un impact positif de 35 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la progression importante des volumes vendus sur le semestre (+ 52,2 %), notamment à destination de clients asiatiques et américains grâce à un calendrier de livraisons favorable sur la période.

Le résultat opérationnel du BG Mines s'élève à 139 millions d'euros, contre 60 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 79 millions d'euros, principalement du fait d'une hausse de l'activité sur la période.

L'EBE du BG Mines bénéficie de la progression de l'activité sur la période.

2.8.2 Amont

NB : Le BG Amont comprend l'activité Chimie-Enrichissement suite à l'application de la norme IFRS 5 à l'activité Combustible

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Carnet de commandes	12 162	12 683	- 4,1 %
Chiffre d'affaires	347	400	- 13,3 %
Résultat opérationnel	(23)	(72)	+ 68,3 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	119	92	+ 29,9 %
% du chiffre d'affaires	34,4 %	23,0 %	+11,4 pts
Cash-flow opérationnel	(213)	(228)	+ 6,8 %

Le carnet de commandes du BG Amont s'établit à 12 162 millions d'euros au 30 juin 2015. Le montant des prises de commandes sur le 1^{er} semestre 2015 s'élève à 134 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du BG Amont s'établit à 347 millions d'euros, soit une baisse de - 13,3 % sur un an (- 14,2 % à données comparables). L'effet de change a eu un impact positif de 4 millions d'euros. Cette baisse s'explique par une baisse des volumes d'enrichissement vendus en France ainsi qu'un calendrier défavorable pour les volumes vendus à l'international.

Le résultat opérationnel du BG Amont s'élève à - 23 millions d'euros, contre - 72 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 49 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2015, il inclut, compte tenu de l'atonie persistante des prix de marché de l'enrichissement, une provision de 86 millions d'euros au titre d'un contrat d'achats d'UTS, contrat par lequel les engagements fermes pris au titre des prix d'achats semblent ne plus pouvoir être mis en perspective d'un prix de marché équivalent sur la période concernée. Au 1^{er} semestre 2014, il comprenait des pertes de valeur pour un montant de 96 millions d'euros au titre du projet Comurhex II.

L'EBE du BG Amont est en amélioration du fait de volumes de production supérieurs sur le site du Tricastin, dont l'usine Georges Besse II, associés à une baisse des coûts.

2.8.3 Aval

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Carnet de commandes	9 386	9 621	- 2,5 %
Chiffre d'affaires	732	695	+ 5,2 %
Résultat opérationnel	(16)	(83)	+ 81,4 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	87	63	+ 39,7 %
% du chiffre d'affaires	11,9 %	9,0 %	+ 2,9 pts
Cash-flow opérationnel	391	83	+ 371,3 %

Le carnet de commandes du BG Aval s'établit à 9 386 millions d'euros au 30 juin 2015. Le montant des prises de commandes sur le 1^{er} semestre s'établit à 450 millions d'euros notamment du fait d'une forte activité commerciale de la direction Démantèlement et Services en France et d'un contrat important pour la fourniture d'emballages dans l'activité Logistique.

Le chiffre d'affaires du BG Aval ressort à 732 millions d'euros, en hausse de 5,2 % par rapport à la même période de 2014 (+ 2,5 % à données comparables). L'effet de change a eu un impact positif de 18 millions d'euros. Il bénéficie d'une hausse de l'activité des projets internationaux aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ainsi que d'un plus fort volume avec EDF sur les activités de Démantèlement et Services, hausse dont les effets sont partiellement atténués par une moindre disponibilité des sites de production industrielle.

Le BG Aval enregistre un résultat opérationnel négatif de - 16 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2014 (- 83 millions d'euros) qui avait été marqué par l'impact ponctuel négatif de l'accord traitement-recyclage avec EDF.

L'EBE du BG Aval progresse sur la période, du fait notamment des premiers résultats du plan de compétitivité lancé fin 2014.

2.8.4 Corporate et autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 proforma	Variation 2015/2014
Carnet de commandes	1 178	921	+ 27,9 %
Chiffre d'affaires	114	264	- 57,0 %
Résultat opérationnel	(94)	(118)	+ 20,0 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	(142)	(70)	- 101,9 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Cash-flow opérationnel	47	210	- 77,8 %

Le carnet de commandes du Corporate et autres activités s'établit à 1 178 millions d'euros au 30 juin 2015. Le montant des prises de commandes sur le 1^{er} semestre 2015 s'élève à 199 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du Corporate et autres activités s'élève à 114 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en baisse de - 57,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2014 (- 45,0 % à données comparables). L'effet de périmètre a eu un impact négatif de 58 millions d'euros du fait des cessions d'Euriware et des activités Contrôle Commande Transport (CCT) et Lignes d'assemblage pour l'aéronautique (FAL) d'AREVA TA. L'évolution du chiffre d'affaires s'explique par un ajustement comptable sur le chiffre d'affaires dégagé sur le projet de construction du réacteur de recherche Jules Horowitz pour le CEA en lien avec les surcoûts provisionnés en 2014 sur l'activité Propulsion et Réacteurs de recherche.

Le résultat opérationnel du Corporate et autres activités s'élève à - 94 millions d'euros, contre - 118 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, en hausse de 24 millions d'euros du fait notamment d'une baisse des coûts corporate.

L'EBE du Corporate et autres activités recule sur la période, du fait de l'ajustement comptable sur le projet de construction du réacteur de recherche Jules Horowitz (cf. ci-dessus).

2.9 Evènements postérieurs à la clôture

Il ne s'est pas produit d'évènements postérieurs à la clôture de la période autres que ceux mentionnés dans la note 1 des annexes aux comptes consolidés.

2.10 Perspectives

Le 4 mars 2015, AREVA se fixait pour objectif pour l'exercice 2015 (données à périmètre et change constants, hors impact des cessions, opérations capitalistiques et de refinancement) :

- une baisse du chiffre d'affaires organique jusqu'à - 5 % ;
- dans un contexte d'activité en légère baisse et compte tenu des dépenses restantes sur les trois grands projets en perte, un cash-flow net, hors plan de compétitivité et coûts de mise en œuvre associés, entre - 1,7 et - 1,3 milliard d'euros.

AREVA confirme son objectif pour l'exercice 2015 de cash-flow net des activités de l'entreprise ci-dessus.

Le plan de transformation du groupe a pour objectif de permettre à AREVA de refinancer l'ensemble des besoins de l'entreprise à moyen terme.

3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG AUDIT

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

AREVA

Société Anonyme
Tour Areva
1 place Jean Millier
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société AREVA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés :

- La note 1 qui expose le contexte de l'arrêté, la situation de liquidité du Groupe AREVA et les éléments d'appréciation relatifs à l'application du principe de continuité d'exploitation ;
- La note 1 « évènements majeurs du premier semestre », la note 2 « principes comptables » et la note 6 « éléments relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées » qui exposent le traitement comptable et les incidences de la transaction envisagée avec EDF en vue de la cession d'une part majoritaire d'AREVA NP ;
- La note 6 « éléments relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées » qui expose les raisons qui ont conduit AREVA à appliquer le paragraphe 32 de la norme IAS 11 à compter du second semestre 2013 et qui décrit les modalités de comptabilisation applicables au contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3 (« OL3 »). En outre, cette note précise les conditions de réalisation de ce contrat et la sensibilité du résultat à terminaison aux risques juridiques, ainsi qu'aux modalités opérationnelles de fin de construction et d'essai jusqu'à la mise en service du réacteur ;
- La note 8 « opérations de fin de cycle » qui expose les modalités d'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle et leur sensibilité aux hypothèses retenues en termes de procédés techniques, de coûts, d'échéanciers de décaissements et de taux d'inflation et d'actualisation.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris - La Défense,

le 30 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Cédric Haaser

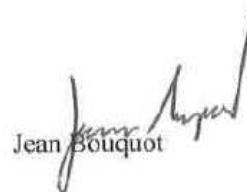


Jean-Louis Simon

ERNST & YOUNG AUDIT



Aymeric de La
Morandière



Jean Bouquot

4 Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes en annexe	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014 *	Exercice 2014 *
Chiffre d'affaires		1 930	1 817	4 321
Autres produits de l'activité		8	2	5
Coût des produits et services vendus		(1 690)	(1 636)	(4 243)
Marge brute		248	183	83
Frais de recherche et développement		(55)	(52)	(135)
Frais commerciaux		(30)	(34)	(69)
Frais généraux et administratifs		(97)	(134)	(230)
Autres charges opérationnelles	3	(76)	(199)	(1 128)
Autres produits opérationnels	3	17	24	35
Résultat opérationnel		7	(212)	(1 443)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	9	(11)	(7)	(14)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		(4)	(220)	(1 457)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		11	18	32
Coût de l'endettement financier brut		(101)	(91)	(217)
Coût de l'endettement financier net		(90)	(74)	(184)
Autres charges financières		(200)	(197)	(454)
Autres produits financiers		244	243	333
Autres charges et produits financiers		44	46	(121)
Résultat financier	4	(46)	(28)	(306)
Impôts sur les résultats	5	(15)	10	(587)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(65)	(237)	(2 349)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	6	(146)	(489)	(2 496)
Résultat net		(211)	(726)	(4 845)
Dont attribuable :				
Au Groupe :				
Résultat net des activités poursuivies		(62)	(215)	(2 349)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées		(144)	(479)	(2 485)
Résultat net part du groupe		(206)	(694)	(4 834)
Aux intérêts minoritaires :				
Résultat net des activités poursuivies		(3)	(22)	0
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées		(2)	(10)	(11)
Résultat net part des minoritaires		(5)	(32)	(11)
Nombre d'actions		383 204 852	383 204 852	383 204 852
Nombre moyen d'actions		383 204 852	383 204 852	383 204 852
Nombre moyen d'actions propres		906 852	806 667	857 551
Nombre moyen d'actions hors actions propres		382 298 000	382 398 185	382 347 301
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action (en euros)		-0,16	-0,56	-6,14
Résultat net part du Groupe par action		-0,54	-1,81	-12,64
Résultat net part du Groupe par action dilué (1)		-0,54	-1,81	-12,64

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014 *	Exercice 2014 *
Résultat net	(211)	(726)	(4 845)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	174	(122)	(261)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	188	(117)	(205)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	(54)	34	28
Quote-part des autres éléments non recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(7)	(4)	(16)
Eléments non recyclables relatifs aux activités destinées à être cédées, nets d'impôts	48	(35)	(67)
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	106	(84)	(85)
Ecart de conversion des sociétés intégrées	104	(41)	57
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	144	(57)	(77)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(51)	(11)	(114)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(41)	22	43
Quote-part des autres éléments recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-	(0)
Eléments recyclables relatifs aux activités destinées à être cédées, nets d'impôts	(50)	3	5
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	280	(206)	(346)
Résultat global	69	(932)	(5 190)
- Part du Groupe	66	(863)	(5 155)
- Intérêts minoritaires	4	(69)	(36)

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

(en millions d'euros)

	Notes en annexe	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants		18 267	21 709
Goodwills sur entreprises intégrées	7	1 311	3 667
Immobilisations incorporelles	7	1 838	2 267
Immobilisations corporelles	7	7 963	8 719
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	8	181	188
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	8	6 121	6 015
Titres des coentreprises et entreprises associées	9	93	143
Autres actifs non courants	10	549	273
Actifs d'impôts différés	5	210	437
Actifs courants		11 680	8 211
Stocks et en-cours		1 320	2 020
Clients et comptes rattachés		852	2 079
Autres créances opérationnelles		851	1 786
Impôts courants – actif		51	85
Autres créances non opérationnelles		94	104
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	1 294	1 686
Autres actifs financiers courants		90	76
Actifs des activités destinées à être cédées	6	7 128	375
Total actif		29 947	29 920

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes en annexe	30 juin 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres et intérêts minoritaires (1)		(223)	(244)
Capital		1 456	1 456
Primes et réserves consolidées		(1 946)	(1 738)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(409)	(583)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		251	204
Réserves de conversion		42	(12)
Capitaux propres – part du Groupe		(607)	(673)
Intérêts minoritaires		385	428
Passifs non courants		15 193	16 527
Avantages du personnel	12	1 541	2 235
Provisions pour opérations de fin de cycle	8	6 666	6 985
Autres provisions non courantes	13	274	267
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	9	84	103
Dettes financières non courantes	14	6 628	6 870
Passifs d'impôts différés	5	-	66
Passifs courants		14 977	13 638
Provisions courantes	13	1 670	3 473
Dettes financières courantes	14	869	624
Avances et acomptes reçus		3 237	4 444
Fournisseurs et comptes rattachés		717	1 824
Autres dettes opérationnelles		2 091	2 750
Impôts courants - passif		59	58
Autres dettes non opérationnelles		63	73
Passifs des activités destinées à être cédées	6	6 272	392
Total passif et capitaux propres		29 947	29 920

(1) Dont autres éléments du résultat global cumulés relatifs aux activités destinées à être cédées non recyclables au compte de résultat pour (114) millions d'euros et recyclables au compte de résultat pour (125) millions d'euros au 30 juin 2015.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014 *	Exercice 2014 *
Résultat net de l'ensemble	(211)	(726)	(4 845)
Moins : résultat des activités cédées ou destinées à être cédées	146	489	2 496
Résultat net des activités poursuivies	(65)	(237)	(2 349)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	11	7	14
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	302	396	1 281
Perte de valeur des goodwill	-	-	214
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(140)	(79)	400
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	127	156	347
Charge d'impôts (courants et différés)	15	(10)	587
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	84	75	165
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(107)	(104)	(147)
Autres éléments sans effet de trésorerie	8	(7)	(18)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	1	-	2
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	235	197	496
Intérêts nets reçus (versés)	(30)	(13)	(159)
Impôts versés	(52)	(52)	(117)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	153	131	220
Variation du besoin en fonds de roulement	491	147	106
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	644	278	326
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(341)	(423)	(987)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(1 667)	(661)	(1 146)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	13	3	8
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	1 619	769	1 241
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(376)	(312)	(885)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-
Ventes/(Rachats) d'actions propres	(1)	(2)	(2)
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	-	(8)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(47)	-	(30)
Augmentation (diminution) des dettes financières	(314)	329	156
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(362)	327	116
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	35	8	(2)
Impact des variations de taux de change	20	9	47
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(255)	997	370
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(293)	1 308	(26)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 556	1 582	1 582
Trésorerie à la clôture	1 294	3 070	1 686
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	(49)	(180)	(122)
Trésorerie nette des activités cédées ou destinées à être cédées	17	(1)	(9)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	1 263	2 890	1 556

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 11) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 14).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes et Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
1^{er} janvier 2014	382 432 527	1 456	3 198	(317)	330	(94)	4 574	408	4 982
Résultat net du 1 ^{er} semestre 2014			(694)				(694)	(32)	(726)
Autres éléments du résultat global				(113)	(43)	(12)	(169)	(36)	(206)
Résultat global			(694)	(113)	(43)	(12)	(863)	(69)	(932)
Dividendes distribués (**)								(29)	(29)
Vente / (Rachat) d'actions propres	(111 062)		(2)				(2)		(2)
Autres transactions avec les actionnaires			(2)	1		3	1	(7)	(6)
30 juin 2014	382 321 465	1 456	2 500	(429)	287	(104)	3 710	303	4 013
1^{er} janvier 2015	382 324 869	1 456	(1 738)	(583)	204	(12)	(673)	428	(244)
Résultat net du 1 ^{er} semestre 2015			(206)				(206)	(5)	(211)
Autres éléments du résultat global				173	47	54	272	8	280
Résultat global			(206)	173	47	54	66	4	69
Dividendes distribués (**)							0	(47)	(47)
Vente / (Rachat) d'actions propres	(31 004)		(0)				(0)		(0)
Autres transactions avec les actionnaires			(2)	1	(0)	1	0	(0)	0
30 juin 2015	382 293 865	1 456	(1 946)	(409)	251	42	(607)	385	(223)
(**) Dividende distribué par action (en euros) :									
			en 2014 au titre de 2013	néant					
			en 2015 au titre de 2014	néant					

INFORMATION SECTORIELLE

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1^{er} semestre 2015

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	742	355	899	(66)	1 930
Ventes inter - secteurs	(4)	(8)	(167)	179	-
Chiffre d'affaires contributif	738	347	732	114	1 930
EBE	242	119	87	(142)	306
% du CA brut	32,6%	33,6%	9,7%	n.a.	15,9%

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015, hors facturation des coûts corporate, réalisé par les entités du groupe avec les entités classées en « activités destinées à être cédées » (cf. note 1 et note 6) s'élève à 150 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires intragroupe a été éliminé en consolidation.

1^{er} semestre 2014 (*)

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	462	442	828	85	1 817
Ventes inter - secteurs	(4)	(42)	(133)	179	-
Chiffre d'affaires contributif	457	400	695	264	1 817
EBE	159	92	63	(70)	243
% du CA brut	34,5%	20,8%	7,5%	n.a.	13,4%

Exercice 2014 (*)

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	1 304	1 040	1 838	139	4 321
Ventes inter - secteurs	(7)	(52)	(307)	366	-
Chiffre d'affaires contributif	1 297	988	1 531	505	4 321
EBE	451	245	232	(110)	818
% du CA brut	34,6%	23,5%	12,6%	n.a.	18,9%

(*) En application de la norme IFRS 5, les informations sectorielles du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec un client (le groupe EDF) représente environ 30% de son chiffre d'affaires global sur les trois périodes présentées.

L'EBE (ou Excédent Brut d'Exploitation) est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions opérationnels (y compris les provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulant), nettes des reprises. Il est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

1 ^{er} semestre 2015					
En millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Autres	Total Groupe
France	122	126	507	88	843
Europe (hors France)	31	59	84	10	184
Amérique	186	103	109	7	405
Asie Pacifique	363	49	29	8	449
Afrique et Moyen orient	36	9	3	0	49
Total	738	347	732	114	1 930

1 ^{er} semestre 2014 (*)					
En millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Autres	Total Groupe
France	121	181	474	226	1 002
Europe (hors France)	33	52	105	11	201
Amérique	73	125	76	14	288
Asie Pacifique	208	36	38	11	293
Afrique et Moyen orient	23	6	2	1	32
Total	457	400	695	264	1 817

Exercice 2014 (*)					
En millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Autres	Total Groupe
France	220	313	957	434	1 925
Europe (hors France)	188	170	283	22	663
Amérique	260	326	205	23	815
Asie Pacifique	598	166	81	22	868
Afrique et Moyen orient	30	12	5	3	50
Total	1 297	988	1 531	505	4 321

(*) En application de la norme IFRS 5, les informations sur le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2014 ont été retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2015

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

NOTE 1 – CONTEXTE DE L'ARRETE

EVENEMENTS MAJEURS DU PREMIER SEMESTRE

Le premier semestre de l'année 2015 a été marqué par deux événements majeurs :

- Les mesures annoncées le 4 mars 2015 lors de la publication des comptes de l'exercice 2014 ;
- Les orientations relatives à la transformation de la filière nucléaire française, annoncées le 3 juin 2015 par la Présidence de la République, et les discussions engagées depuis cette date en vue de leur mise en œuvre.

Lors de la publication des résultats 2014 du groupe, marqués par une perte nette de 4,8 milliards d'euros et des capitaux propres négatifs, AREVA a annoncé :

- L'établissement d'une « feuille de route stratégique » autour de 3 objectifs : le recentrage sur le cœur des procédés nucléaires, la refonte du partenariat avec EDF et le développement renforcé de la présence du groupe en Chine ;
- La mise en œuvre d'un plan de compétitivité visant 1 milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017 ;
- La mise en place d'un dialogue social ;
- La préparation d'un plan de financement 2015-2017 d'ici à la publication des comptes semestriels ;
- Les perspectives financières du groupe pour 2015 : baisse jusqu'à 5% du chiffre d'affaires organique et cash-flow net hors impacts du plan de compétitivité compris entre -1,3 et -1,7 milliard d'euros.

La refondation de la filière nucléaire française comporte notamment les points suivants :

- Rapprochement des activités de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs d'EDF et d'AREVA dans une société dédiée,
- Sous réserve de la conclusion d'un accord de partenariat stratégique global avec AREVA, EDF a vocation à devenir actionnaire majoritaire de la filiale commune AREVA NP, qui rassemble les activités industrielles de construction de réacteurs, d'assemblage de combustible et de services à la base installée. AREVA conservera une participation stratégique avec un pacte d'actionnaires.
- Ce projet doit également permettre à EDF et AREVA de mener les discussions en vue de réduire les risques des grands projets en cours portés par AREVA NP dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière française.
- Augmentation de capital à laquelle l'Etat participera.

AREVA a commencé à mettre en œuvre sa feuille de route stratégique annoncée le 4 mars 2015. Concernant la refonte du partenariat avec EDF :

- AREVA et EDF travaillent sur les termes de leur collaboration afin d'optimiser la performance du parc nucléaire français, le développement de la filière nucléaire française et son rayonnement à l'international (accord de coopération stratégique).
- AREVA et EDF poursuivent leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75 % d'AREVA NP à EDF. A l'issue d'une période de discussion de deux mois, AREVA et EDF ont conclu le 29 juillet un protocole d'accord préliminaire présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs, après avis des instances sociales d'AREVA et d'EDF. L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2016 après obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération.
- AREVA conserverait une participation stratégique dans AREVA NP d'au plus 25% à laquelle seraient associés des droits de gouvernance adaptés à la qualité d'actionnaire minoritaire stratégique d'AREVA.

- Par ailleurs, à la demande d'EDF, la finalisation de l'opération resterait notamment soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la définition des modalités permettant de préserver EDF de tout risque lié au projet OL3.
- Une entité conjointe de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs, regroupant en particulier les compétences d'ingénierie nucléaire d'AREVA NP et d'EDF sera créée.

Dans ce contexte, AREVA considère que les conditions pour l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités destinées à être cédées aux activités d'AREVA NP, y compris le projet OL3, sont remplies (cf. note 6).

MISE EN PLACE DU DIALOGUE SOCIAL

Les négociations avec les organisations syndicales sur le volet social du plan de compétitivité ont débuté le 7 mai. Le groupe a annoncé un objectif de réduction des frais de personnel de 18% dans le monde (15% en France) via 3 leviers :

- Les éléments de rémunération
- L'organisation du temps de travail
- L'ajustement des effectifs : suppression de 5 à 6.000 postes, dont 3 à 4.000 en France.

A la suite des annonces du 7 mai dernier, indiquant un objectif de réduction d'emplois de 5 000 à 6 000 sur l'ensemble du groupe (dont 3 000 à 4 000 en France) d'ici fin 2017, deux concertations importantes ont été engagées, en France et en Allemagne, avec les organisations syndicales. En France, la négociation sur un « contrat social de transition 2015-2017 » s'est ouverte le 12 mai. Un premier accord de méthode portant sur les enjeux de la gestion de l'emploi et l'organisation du dialogue social au cours de la période 2015-2017 a été signé avec deux organisations syndicales le 23 juillet. Néanmoins, trois organisations syndicales ont fait valoir leur droit d'opposition le 27 juillet. L'accord sur les modalités de gestion de l'emploi, en cours de négociation depuis le mois de juin, devrait permettre à AREVA d'engager, dès le début du mois d'octobre, une procédure de départs volontaires pour 6 de ses sociétés en France. La communication de plans détaillés par filiale et par site est prévue au cours du second semestre de l'année 2015.

Compte tenu du report au second semestre de 2015 du lancement des procédures des Plans de Sauvegarde de l'Emploi dans les sociétés concernées, les conditions prescrites par la norme IAS 37 pour la comptabilisation d'une provision pour restructuration ne sont pas remplies au 30 juin 2015 sur le périmètre des activités corporate et nucléaires.

SITUATION DE LIQUIDITE ET CONTINUTE D'EXPLOITATION

Au 30 juin 2015, le risque de liquidité est couvert pour la fin de l'année 2015 par :

- Une position de trésorerie brute positive de 1,3 milliard d'euros (contre 1,7 milliard d'euros au 31 décembre 2014). Le maintien de la trésorerie brute à ce niveau résulte de la combinaison d'actions d'optimisation engagées au cours du semestre (renforcement du pilotage de la trésorerie, mise en œuvre du plan de compétitivité, opérations d'affacturage et cession de créances de crédit d'impôt recherche et CICE);
- Un encours non utilisé de lignes bilatérales confirmées d'échéances 2016 et 2017 pour des montants de 50 millions d'euros et 795 millions d'euros, respectivement, en complément d'une ligne de crédit syndiquée de 1,25 milliard d'euros non utilisée à échéance 2018. Comme annoncé lors de la présentation des résultats annuels le 4 mars 2015, AREVA envisage de tirer sur ses lignes de crédit au cours du second semestre 2015.

Au 30 juin 2015, la dette financière courante s'élève à 869 millions d'euros et est notamment composée :

- d'instruments financiers dérivés pour un montant de 235 millions d'euros ;
- d'intérêts sur emprunt obligataire pour un montant de 111 millions d'euros ;
- des billets de trésorerie pour un montant de 21 millions d'euros, remboursables en janvier 2016 ;

- de la 1^{ère} tranche d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement pour 200 millions d'euros, remboursable en décembre 2015 ;
- de la 2^{ème} tranche d'un prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement pour 200 millions d'euros, remboursable en janvier 2016 ;
- des échéances de remboursement du prêt amortissable au titre du financement structuré Georges Besse II, pour un montant de 26 millions d'euros (13 millions d'euros au second semestre 2015 et 13 millions d'euros au premier semestre 2016).

La continuité d'exploitation du groupe est ainsi assurée pour les 12 prochains mois.

Au-delà de 12 mois, et jusqu'à 36 mois, les échéances de dette significatives sont les souches obligataires expirant en septembre 2016 et octobre 2017, pour des montants nominaux résiduels de 975 millions d'euros et 800 millions d'euros, respectivement. Sur cet horizon, la continuité d'exploitation sera assurée par la réalisation des mesures prévues dans le plan de financement du groupe.

Il a pour objectif de donner à la société les moyens de mise en œuvre de son plan de transformation et de présenter un profil financier lui permettant de se refinancer de manière pérenne sur les marchés.

Besoins de financement de l'entreprise pour la période 2015-2017 :

Un Comité ad hoc a été mis en place par le Conseil d'Administration le 5 juin, composé majoritairement d'administrateurs indépendants. Il a pour mission d'étudier les différentes composantes du plan de financement et de s'assurer de son adéquation aux besoins de l'entreprise. Le Comité ad hoc est assisté de conseils juridiques et financiers et poursuivra ses travaux jusqu'à la mise en œuvre du plan de financement.

Les travaux menés par le Comité ad hoc ont permis de confirmer, pour la période 2015-2017, un besoin de financement d'environ 7 milliards d'euros.

Sources de liquidité pour la période 2015-2017 :

Pour couvrir le besoin de financement d'environ 7 milliards d'euros pour la période 2015-2017, AREVA a identifié plusieurs sources de financement propre (indépendamment de l'utilisation des lignes de crédit) dont l'impact cumulé est estimé à environ 1,2 milliard d'euros :

- optimisation du seuil de trésorerie minimale cash-poolée à un niveau suffisant pour faire face aux variations de trésorerie intra-annuelles ;
- gestion optimisée de la trésorerie ;
- poursuite de la levée de financements au niveau d'actifs industriels, en vue d'une potentielle réalisation avant fin 2016.

En outre, AREVA mettra en œuvre un programme de cessions d'autres actifs avec un objectif d'environ 0,4 milliard d'euros.

Les besoins résiduels de l'entreprise seront couverts par la cession d'AREVA NP et par la réalisation d'une augmentation de capital. S'agissant de la cession d'environ 75% d'AREVA NP, AREVA a trouvé un accord avec EDF sur une valeur indicative pour 100 % des fonds propres de 2,7 milliards d'euros à la date de réalisation de l'opération, hors OL3. EDF et AREVA ont convenu que le traitement de la trésorerie de la période intermédiaire entre le 1^{er} janvier 2015 et la date de réalisation ferait l'objet d'un accord ultérieur tenant compte des mesures engagées et des prévisions qui seront présentées par le nouveau management d'AREVA NP.

Compte tenu des délais qui devraient être nécessaires avant de pouvoir réaliser ces deux opérations, AREVA confirme son intention de faire usage de tout ou partie de ses lignes de crédit pour assurer son financement dans la période transitoire (dont les échéances ont été précisées précédemment).

Par ailleurs, dans le cadre des orientations définies le 3 juin dernier, AREVA examine les modalités de son financement intermédiaire et notamment la couverture de l'échéance de remboursement de la tranche obligataire de 975 millions d'euros prévu en septembre 2016.

Augmentation de capital :

Pour donner à AREVA, en complément des mesures du plan de financement, un profil financier lui permettant de refinancer l'ensemble de ses besoins à moyen terme, une augmentation de capital significative sera nécessaire.

Le dimensionnement de cette augmentation de capital sera précisé au plus tard à la mi-novembre au regard notamment des autres leviers du plan de financement du groupe. Cette augmentation de capital, qui devrait être réalisée courant 2016, sera ouverte à l'ensemble des actionnaires et, l'Etat, comme indiqué dans le communiqué de presse du 3 juin dernier, participera à cette opération dans le respect de la réglementation européenne, en sa qualité d'actionnaire de référence d'AREVA.

AUTRES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Le 09 mars 2015, AREVA et GAMESA ont signé les accords définitifs permettant la création d'ADWEN, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer. ADWEN est détenue à parts égales par les deux sociétés. La co-entreprise est en charge de la conception, la fabrication, l'installation, la mise en service et la maintenance d'éoliennes en mer.

AREVA et EDF ont conclu en juin 2014 un accord sur les principaux termes financiers du contrat de traitement-recyclage pour la période 2013-2020. La déclinaison de cet accord sur les années 2013 à 2015 a été conclue entre AREVA et EDF le 27 mai 2015. Les discussions continuent en vue de signer un contrat détaillé pour les années postérieures à 2015 d'ici la fin de l'année. L'accord sur les termes financiers et les volumes pour la période 2013-2020, reste valide jusqu'en mars 2016 dans l'attente de la signature de ce contrat.

Comme indiqué au paragraphe - Situation de liquidité et continuité d'exploitation, AREVA a, dans le cadre des actions d'optimisation de sa trésorerie, procédé, au cours du premier semestre, à des cessions de créances commerciales et fiscales pour des montants respectifs de 220 millions d'euros d'échéances inférieures à 60 jours et 70 millions d'euros d'échéances 2018, sans recours auprès d'établissements financiers ; AREVA ne conserve pas d'implication continue significative au titre de ces créances.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2015, arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2015, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Les faits significatifs de la période sont décrits dans le rapport d'activité semestriel.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2015 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014, à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes » applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2015. Cette interprétation concerne les taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la réglementation, autres que celles entrant dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». IFRIC 21 précise que le fait générateur d'une taxe est constitué par la dernière activité qui la rend exigible ; l'application de cette interprétation a pour conséquence de modifier le mode de comptabilisation de certaines taxes. En particulier, les taxes qui deviennent exigibles lorsque certaines conditions sont remplies à une date donnée seront comptabilisées pour la totalité de leur montant à cette date, sans pouvoir être étalée dans le temps. L'application de cette interprétation a un impact négligeable sur les comptes d'AREVA.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- AREVA applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôt spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme.
- La charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé à la fin de l'exercice précédent et ajustée pour tenir compte des modifications de régimes, réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants. En application de cette méthode, AREVA a calculé la charge du 1^{er} semestre 2015 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant le taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2014. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2015 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer ces engagements au 30 juin 2015 s'établit à 2,15% pour la zone Euro (contre 1,85% au 31 décembre 2014), et à 3,75% pour la zone Dollar (contre 3,75% au 31 décembre 2014).

Application de la norme IFRS 5 relative aux activités cédées ou destinées à être cédées

AREVA applique la norme IFRS 5 aux activités cédées ou destinées à être cédées, qui représentent des montants significatifs dans ses états financiers au 30 juin 2015. A ce titre :

- Les actifs et les passifs hors-groupe de ces activités au 30 juin 2015 sont regroupés dans deux rubriques spécifiques du bilan « actifs des activités destinées à être cédées » et « passifs des activités destinées à être cédées ». Les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif présenté n'est pas retraité.
- Le résultat net de ces activités est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat « résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées ». Le compte de résultat des périodes comparatives présentées est retraité de façon identique.

- Le flux de trésorerie net de ces activités est présenté dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie « flux nets de trésorerie générés par les activités cédées ou destinées à être cédées ». Le tableau des flux de trésorerie des périodes comparatives présentées est retraité de façon identique.

NOTE 3 – AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

(en millions d'euros)

	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(12)	(1)	1
Perte de valeurs des goodwills	-	-	(214)
Perte de valeurs sur autres actifs	(10)	(98)	(710)
Résultat sur cession d'actifs non financiers	-	-	(21)
Autres charges opérationnelles	(54)	(100)	(183)
Total autres charges opérationnelles	(76)	(199)	(1 128)

Les pertes de valeurs sur les goodwills et autres actifs sont décrites dans la note 7.

Au 1^{er} semestre 2015, les autres charges opérationnelles comprennent, notamment, 12 millions d'euros relatifs au site minier d'IMOURAREN.

En 2014, les autres charges opérationnelles comprennent notamment :

- des frais liés au report des travaux de mise en exploitation du site d'IMOURAREN pour 48 millions d'euros,
- des charges et dotations aux provisions liées à la rationalisation des sites immobiliers du Groupe principalement en France pour 41 millions d'euros

AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

(en millions d'euros)

	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	3	3	12
Autres produits opérationnels	13	20	23
Total autres produits opérationnels	17	24	35

NOTE 4 - RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Coût de l'endettement financier net	(90)	(74)	(184)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	11	18	32
Coût de l'endettement financier brut	(101)	(91)	(217)
Autres charges et produits financiers	44	46	(121)
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	140	117	30
Résultat sur cessions de titres dédiés	97	100	131
Dividendes reçus	123	116	139
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs de couverture	12	17	27
Dépréciation des titres	(1)	-	-
Effet des révisions d'échéanciers	1	-	(40)
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(92)	(116)	(227)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(96)	(71)	(151)
Résultat de change	(14)	6	13
Résultat sur cessions de titres et variation de valeur des titres de transaction	6	-	4
Résultat sur cession de titres d'entreprises associées	-	-	-
Dividendes reçus	-	-	-
Dépréciation d'actifs financiers	(1)	(1)	(10)
Intérêts sur avances contrats	(33)	(36)	(71)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(17)	(23)	(49)
Autres charges financières	(42)	(21)	(57)
Autres produits financiers	3	4	18
Résultat financier	(46)	(28)	(306)

Au 31 décembre 2014 et au 1^{er} semestre 2015, le résultat sur cessions de titres compris dans la part liée aux opérations de fin de cycle n'inclut pas de reprise de la dépréciation durable affectée aux titres cédés.

Au 1^{er} semestre 2015, le résultat sur cessions de titres compris dans la part non liée aux opérations de fin de cycle inclut 29 millions d'euros de reprise de dépréciation durable affectée aux titres cédés.

NOTE 5 - IMPOTS

La charge d'impôt atteint 15 millions d'euros au premier semestre 2015.

La charge d'impôt du premier semestre 2015 a été calculée en appliquant sur le résultat avant impôt de chaque juridiction fiscale, hors cession de titres de la période, le taux effectif d'impôt prévisionnel attendu pour l'exercice.

Les projections de taux effectif d'impôt de chaque juridiction en France incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) nette de la déduction au taux de droit commun.

La variation des impôts différés, directement comptabilisés en capitaux propres et résultant des variations de juste valeur des instruments financiers et d'écarts actuariels sur avantages du personnel comptabilisés en capitaux propres s'élève à (95) millions d'euros au premier semestre 2015.

La variation des actifs d'impôts différés provient essentiellement du reclassement en « actifs des activités destinées à être cédées ». Compte tenu des perspectives de résultats taxables, la projection du Taux Effectif d'Impôt du groupe intégré AREVA SA ne retient aucune valorisation des impôts différés actifs qui seront générés au titre de l'exercice 2015. Cette position est donc reflétée dans la charge d'impôt du groupe comptabilisée au 30 juin 2015.

NOTE 6 – ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classées dans la catégorie « actifs et passifs des activités destinées à être cédées » au 30 juin 2015 :

- AREVA NP

Comme indiqué en note 1, la Présidence de la République Française a publié le 3 juin 2015 un communiqué relatif à la refondation de la filière nucléaire française, prévoyant notamment le rapprochement des activités de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs d'EDF et d'AREVA dans une société dédiée et une prise de participation majoritaire dans le capital d'AREVA NP qui rassemble les activités industrielles de construction de réacteurs, d'assemblage de combustible et de services à la base installée.

A la date d'arrêté des comptes semestriels, AREVA et EDF ont conclu un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs. Cet accord inclura la création d'une entité conjointe de conception, gestion de projets et commercialisation des réacteurs neufs, regroupant en particulier les compétences d'ingénierie nucléaire d'AREVA NP et d'EDF.

L'objectif des parties est de réaliser cette opération courant 2016 après obtention des autorisations réglementaires. Par ailleurs, sans préjudice de la levée des conditions suspensives usuelles, la finalisation de l'opération reste, à la demande d'EDF, soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) un accord sur les modalités permettant de préserver EDF de tout risque lié au projet OL3.

Le périmètre des activités d'AREVA NP classées en « activités destinées à être cédées » au 30 juin 2015 est déterminé sur la base des discussions en cours entre AREVA et EDF. A date, AREVA a intégré le projet OL3 dans le périmètre des activités d'AREVA NP destinées à être cédées à EDF. Le classement définitif de certaines activités ou d'autres projets peu significatifs sera fixé au cours du second semestre. Ainsi, le périmètre définitif auquel s'appliquent les dispositions de la norme IFRS 5 pourrait être différent du périmètre retenu pour les comptes semestriels.

Les impacts du projet OL3 sur le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie d'AREVA NP sont indiqués dans la note « informations sur les contrats – Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3 » ci-dessous.

- Mesures Nucléaires

Le plan de transformation mené par AREVA porte le groupe à se recentrer sur les procédés du cycle nucléaire. Dans ce contexte, AREVA a engagé courant juin 2015 le processus de cession de ses filiales Canberra Industries Inc. et Canberra France S.A.S., spécialisées dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires. AREVA a reçu des offres indicatives le 20 juillet 2015. Ce processus se poursuivra dans les prochains mois. La cession effective devrait intervenir au cours du premier trimestre 2016.

- Energie solaire

La branche d'activité énergie solaire d'AREVA était déjà classée en « activités destinées à être cédées » au 30 juin et au 31 décembre 2014. AREVA a continué au premier semestre 2015 les discussions engagées en 2014 avec un partenaire potentiel actuellement actionnaire minoritaire dans AREVA Solar Inc. afin de déterminer les conditions dans lesquelles l'activité pourrait se poursuivre avec une prise de participation majoritaire dudit partenaire au capital de la société. Ces discussions sont toujours en cours.

- Energie éolienne

La branche d'activité énergie éolienne d'AREVA était déjà classée en « activités destinées à être cédées » au 30 juin et au 31 décembre 2014. Le 9 mars 2015, AREVA et GAMESA ont finalisé la création de la co-entreprise ADWEN. Les résultats d'ADWEN sont comptabilisés par mise en équivalence à partir de cette date (cf. note 9). Les résultats du 1^{er} janvier au 8 mars 2015, ainsi que le résultat de déconsolidation sont présentés dans le « résultat net des activités cédées ». Par ailleurs, les impacts de la mise en œuvre des garanties accordées par AREVA à ADWEN sont présentés dans la même rubrique.

RESULTAT NET ET FLUX NETS DE TRESORERIE DES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Résultat net des activités destinées à être cédées	(88)	(489)	(2 496)
Résultat net des activités cédées	(81)	-	-
Résultat de cession net d'impôt	23	-	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(146)	(489)	(2 496)
Flux nets de trésorerie générés par les activités destinées à être cédées	(205)	997	370
Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées	(50)	-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(255)	997	370

1^{er} semestre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Chiffre d'affaires	3	1 876	73	1 951
Résultat opérationnel	(58)	13	(24)	(69)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	(12)	-	(12)
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(58)	1	(24)	(80)
Résultat financier	-	(65)	(2)	(67)
Impôts	-	1	-	1
Résultat net de la période	(58)	(62)	(25)	(146)

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(142)	(137)	(22)	(302)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(44)	(56)	4	(96)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	136	(7)	29	158
Autres variations	-	(10)	(5)	(15)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(50)	(210)	6	(255)

1er semestre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Chiffre d'affaires	60	1 991	79	2 131
Résultat opérationnel	(229)	(101)	(151)	(481)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	(1)	-	(1)
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(229)	(101)	(151)	(481)
Résultat financier	(2)	(41)	(2)	(44)
Impôts	-	31	5	36
Résultat net de la période	(231)	(110)	(147)	(489)

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(171)	131	(12)	(52)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(10)	(87)	(14)	(111)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	10	1 183	(33)	1 160
Autres variations	-	-	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(171)	1 227	(58)	997

Exercice 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Chiffre d'affaires	66	3 844	170	4 081
Résultat opérationnel	(474)	(1 225)	(158)	(1 856)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	(140)	-	(140)
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(474)	(1 365)	(158)	(1 997)
Résultat financier	(5)	(91)	(6)	(102)
Impôts	17	(408)	(6)	(397)
Résultat net de la période	(462)	(1 865)	(169)	(2 496)

<i>(en millions d'euros)</i>	Energie éolienne	AREVA NP	Autres activités	TOTAL
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	(258)	(165)	(15)	(438)
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(19)	(187)	(24)	(230)
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	229	839	10	1 077
Autres variations	-	(32)	(7)	(38)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(48)	454	(36)	370

ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

Au 30 juin 2015, le détail des postes composant les actifs et passifs des activités destinées à être cédées est le suivant :

	30 juin 2015
<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs non courants	4 274
Goodwills sur entreprises intégrées	2 433
Immobilisations incorporelles & corporelles	1 344
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	144
Titres des coentreprises et entreprises associées	117
Autres actifs financiers non courants	54
Actifs d'impôts différés	181
Actifs courants	2 855
Stocks et en-cours	722
Clients et autres créances opérationnelles	2 064
Impôts courants – actif	15
Autres créances non opérationnelles	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
Autres actifs financiers courants	6
TOTAL ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	7 128

157 millions de créances commerciales ont été cédées au 30 juin 2015.

	30 juin 2015
<i>(en millions d'euros)</i>	
Passifs non courants	827
Avantages du personnel	444
Provisions pour opérations de fin de cycle	297
Autres provisions non courantes	2
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	29
Dettes financières non courantes	8
Passifs d'impôts différés	47
Passifs courants	5 444
Provisions courantes	1 987
Dettes financières courantes	24
Avances et acomptes reçus	1 511
Fournisseurs et autres dettes opérationnelles	1 899
Impôts courants – passif	4
Autres dettes non opérationnelles	19
TOTAL PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	6 272

Ces montants incluent les actifs et passifs des entités AREVA NP destinées à être cédées, des Business Units Energie éolienne, Energie solaire et Mesures Nucléaires.

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS

Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3

La réalisation de l'EPR d'Olkiluoto 3 (« le Projet ») donne toujours lieu, et ce, depuis plusieurs années à des différends constants et importants avec TVO (« le Client ») qui trouvent essentiellement leur origine dans la manière dont ce dernier applique le contrat et manque au respect de ses obligations. Cette situation reste un facteur de perturbation important dans les phases d'achèvement de la construction, les phases d'essais et de mise en service du réacteur, qui nécessitent une coopération étroite avec le Client et une prise en main progressive de la centrale par celui-ci. Une volonté de coopérer se fait jour autour de l'élaboration d'un plan de complétude de cette installation. Ce plan comporte, au-delà de la création de binômes pour régler les problèmes de façon optimisée, la mise en place de plateaux communs permettant d'intégrer opérationnellement une partie des équipes du Projet et de TVO. Il a été finalisé en Juin 2015 comme prévu.

Sur le plan juridique, le Consortium AREVA – Siemens (« le Consortium ») continue de faire valoir ses droits dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée en 2008.

La réclamation du Consortium au titre de la réparation de son préjudice porte sur un montant total de 3,5 milliards d'euros. Aucun produit n'est reconnu au titre de cette réclamation. La réclamation de TVO envers le Consortium s'élève à 2,3 milliards d'euros environ. Aucune provision n'est constituée au titre de cette réclamation. En effet, le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute grave et intentionnelle exposées par TVO à l'encontre du Consortium dans cette réclamation restent dénuées de fondement. A la suite d'une série d'auditions de témoins et d'experts, le tribunal arbitral devrait rendre une décision en fin d'année 2015 ou début 2016 sur certains thèmes spécifiques sans donner de qualification juridique aux faits présentés et sans non plus se prononcer sur le quantum des demandes des parties. La sentence finale du tribunal arbitral n'est pas attendue avant fin 2017-début 2018.

Sur le plan opérationnel, au premier semestre 2015, le Consortium est resté focalisé sur les activités de son chemin critique incluant les domaines suivants :

- La finalisation des essais du contrôle-commande en plateforme. Cette activité constitue actuellement le chemin critique du Projet. Elle n'a subi aucun retard depuis Avril 2014.
- Les essais des armoires de la partie production (TXP) des systèmes du contrôle-commande en plateforme à Erlangen se terminent conformément aux prévisions et vont pouvoir être envoyées sur site au plus tard le 15 Septembre 2015.
- Ceci permettra de démarrer les phases d'essais opérationnelles aux dates prévues, soit en Mai 2016.
- Les autres essais du contrôle-commande en plateforme continuent conformément aux prévisions
- Le planning Projet a fait l'objet d'une actualisation en Avril 2015 qui a permis de confirmer les principaux jalons du chemin critique, une chasse en cuve en Janvier 2017, un chargement en Avril 2018 et la mise en service de la centrale avant fin 2018, à l'issue d'une période d'essais, sous réserve que TVO et STUK respectent leurs propres obligations et les délais associés à celles-ci
- Le dossier de demande d'autorisation d'exploitation ("OLA-Operating licence application) sera remis au Client TVO fin 2015 pour une remise à STUK en Avril 2016.
- Les activités d'installation électromécaniques en particulier, électricité/contrôle-commande et tuyauteries ont repris conformément aux séquences planning. Elles vont se poursuivre pendant toute l'année 2015 et jusqu'à la fin du premier semestre 2016.
- La mobilisation des équipes de montage pour l'ensemble des corps d'état se réalise conformément au planning en vigueur.

Depuis fin 2013, le Projet aborde une phase nécessitant une coopération renforcée et prévue dans le contrat entre l'exploitant TVO et le Consortium pour préparer et réaliser les activités d'essais et de mise en service de façon concertée. AREVA continue cependant de noter un manque d'engagement de la part de TVO pour aborder ces phases finales du Projet.

Sur le plan comptable, depuis fin 2013, AREVA considère ne pas avoir la capacité d'évaluer avec une fiabilité suffisante le montant à terminaison des phases d'essais et de mise en service du réacteur jusqu'à l'achèvement du Projet, dont l'évaluation reste fortement dépendante du degré de coopération et de respect de ses obligations contractuelles par le Client. Cette catégorie de coûts est qualifiée de « non cernable ».

Toutefois, AREVA conserve la capacité d'évaluer le montant des coûts restant à encourir pour achever les travaux de construction du réacteur autres que ceux mentionnés ci-dessus. Ces natures de dépenses sont qualifiées de coûts « cernables ».

Dans ce contexte, et conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la norme IAS 11, AREVA a cessé de comptabiliser le chiffre d'affaires et les coûts du contrat en fonction de son pourcentage d'avancement et applique désormais les modalités de comptabilisation suivantes :

- le chiffre d'affaires comptabilisé au titre du contrat est stabilisé au niveau du montant atteint au 30 juin 2013. Un montant additionnel de chiffre d'affaires ne sera comptabilisé que lorsqu'un jalon contractuel de facturation sera franchi de manière incontestable par le Client ;
- les coûts du contrat sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus ; seuls les coûts encourus au titre des catégories de coûts « cernables » et qui concourent de façon efficace à l'avancement physique de la construction du réacteur donnent lieu à utilisation de la provision pour perte à terminaison afférente au contrat. Le montant des coûts « non cernables » enregistrés directement en charges car n'ayant pas contribué à l'avancement du projet est négligeable sur le premier semestre 2015.
- les coûts à terminaison sont revus à chaque clôture annuelle et semestrielle. Au titre du semestre 2015, le coût à terminaison est stable par rapport à celui estimé à la clôture des comptes 2014. Le niveau de couverture des risques liés à l'achèvement de la construction physique du réacteur et des phases d'essais à venir est globalement stable, les provisions pour risque ayant diminué de 28 millions d'euros (en variation nette). La perte à terminaison reconnue au 30 juin 2015 est donc inchangée à 4,5 milliards d'euros.

AREVA reprendra la comptabilisation du contrat OL3 conformément à la méthode de l'avancement (paragraphe 32 de la norme IAS 11) lorsqu'il sera à nouveau en situation d'évaluer avec une fiabilité suffisante les coûts à terminaison du contrat, ce qui nécessitera un engagement clair de TVO sur son implication en tant que futur exploitant du réacteur durant les phases d'essais et de mise en service de la centrale.

Le tableau ci-dessous indique la contribution du projet OL3 au bilan (hors besoin en fonds de roulement), au résultat net et aux flux de trésorerie nets d'AREVA NP, classés en « Activités destinées à être cédées » conformément à la norme IFRS 5

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014	Exercice 2014
BILAN			
Provision pour perte à terminaison	1 116	n.a.	1 264
COMPTE DE RESULTAT			
Charges nettes incluses dans le résultat opérationnel	-	(70)	(717)
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	(137)	(98)	(207)

Contrat de modernisation d'une centrale nucléaire

Au cours du 1^{er} semestre 2015, des étapes clés ont été franchies par AREVA sur ce projet : finalisation des opérations de câblage et de connexion, mise en œuvre de la nouvelle version du Contrôle Commande et avancement significatif des tests. Une revue du planning a permis de confirmer la fin des travaux en Décembre 2015.

Un des actionnaires de la société exploitant la centrale a annoncé le 23 juin 2015 son intention d'arrêter définitivement le réacteur concerné par le projet. AREVA, en lien étroit avec son client, poursuit à la demande de ce dernier le projet selon les termes du contrat.

Enfin, la marge à terminaison du projet au 30 juin 2015 a été ajustée de -5 millions d'euros pour tenir compte du report sine die du complément de contrat relatif aux travaux d'augmentation de puissance du réacteur.

Contrat FA3

Au cours du premier semestre 2015, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire a fait part d'un écart sur des résultats d'essais qualité sur la cuve du réacteur de Flamanville 3. Afin d'apporter la preuve technique de l'absence de risques de sûreté ou de risque de sécurité, AREVA a fait une nouvelle présentation du dossier de conception de la cuve, et a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) fin mai un programme d'essais complémentaires. Un Groupe Permanent d'experts se tiendra fin septembre pour instruire le dossier avant de lancer le programme d'essais.

Les comptes au 30 juin 2015 ont été arrêtés en considérant que :

- ces éléments permettraient d'apporter une conclusion positive aux échanges en cours avec l'ASN et l'IRSN,
- dans l'attente de la décision du Groupe Permanent d'Experts, le planning initial de réalisation de l'épreuve hydraulique du couvercle de cuve est maintenu.

Dans le cadre d'une audition devant le Sénat le 20 mai 2015, le président de l'ASN a déclaré que l'Autorité de sûreté ne se prononcerait pas sur la sécurité de la cuve avant le premier trimestre 2016.

Le coût du programme d'essais sur une pièce sacrificielle représentative de la cuve de Flamanville 3 a été pris en compte dans le coût à terminaison du projet.

ANGRA 3

AREVA a décidé de réduire temporairement ses activités de fourniture de services d'ingénierie, de composants et du système de contrôle-commande du réacteur nucléaire Angra 3 d'Eletrobrás Eletronuclear (ETN) au cours du deuxième trimestre 2015. Cette réduction temporaire s'explique par un retard dans le paiement des activités réalisées au cours du premier semestre de 2015.

Les dépenses encourues au cours du premier semestre 2015 sont toutefois financées par les encaissements collectés depuis le démarrage du projet.

AREVA reprendra ses activités dans le cadre du projet lorsqu'ETN aura apuré les dettes ouvertes, consolidé une solution de financement, et aura apporté les informations nécessaires à ce sujet.

ADWEN

ADWEN pouvant se trouver exposée aux conséquences des projets déjà exécutés ou en exécution, AREVA a accepté de lui fournir certaines garanties à cet égard.

Il s'agit en premier lieu de garanties liées au passé : dégradations de marge à compter de la création de la co-entreprise, sur les projets de fourniture de turbines en-cours d'exécution (GlobalTech One et Borkum West II). Cette garantie est donnée sans limite financière et pour une durée de 5 ans à partir de la création de la co-entreprise. Sont aussi garantis les litiges, les recours et les réclamations liés aux opérations antérieures à la clôture mais sans rapport avec les projets en exécution, pour un plafond de 25 millions d'euros et une durée de 18 mois. AREVA a versé un montant de 74 millions d'euros à ADWEN au titre de ces garanties entre le 9 mars, date de création de la coentreprise, et le 30 juin 2015.

Enfin, concernant les opérations à venir à la date de clôture, AREVA indemniserà la co-entreprise de pertes potentielles en lien avec les contrats de maintenance pour les champs éoliens d'Alpha Ventus, de GlobalTech One et de Borkum West II ainsi que pour le futur projet Wikinger jusqu'à un plafond de 130 millions d'euros et à hauteur de 85% de ce montant pour une durée de 5 ans à compter de la mise en service des turbines (sauf pour Alpha Ventus qui est déjà en service). En outre, AREVA couvrira à 100% le défaut de série éventuel sur le projet Wikinger pendant 5 ans à partir de la mise en service et pour un montant maximal de 70 millions d'euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2015, une provision de 133 millions d'euros a été comptabilisée à la date de constitution d'ADWEN ; ce montant est pris en compte dans le résultat de cession de l'Energie éolienne. Un complément de 73 millions d'euros a été doté postérieurement à cette date ; ce montant est inclus dans le résultat net des activités cédées au 30 juin 2015. Le montant des garanties est susceptible d'évoluer en fonction de l'avancement des mises en service et de la mise en œuvre des contrats de maintenance.

NOTE 7 – GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES et CORPORELLES

GOODWILLS

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions	Cessions	Actifs des activités destinées à être cédées	Ecarts de conversion et autres	Pertes de valeur	30 juin 2015
Mines	797				66		863
Amont	161				-		161
Aval	227				1		228
Autres activités	2 482			(2 433)	10		59
TOTAL	3 667	-	-	(2 433)	77	-	1 311

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur*	Ecarts de conversion	Actifs des activités destinées à être cédées	Autres variations	30 Juin 2015
Frais de recherches minières	1 079	37	(42)	18	-	10	1 102
Frais de R&D	370	25	(24)	3	(293)	-	80
Droits miniers	0	-	(0)	-	-	-	0
Concessions & brevets (hors Mines)	371	-	(8)	-	(6)	3	360
Logiciels	109	-	(15)	1	(32)	8	71
Immobilisations incorporelles en cours	150	22	(6)	5	(67)	(17)	87
Autres	189	-	(10)	5	(46)	-	138
TOTAL	2 267	85	(105)	32	(444)	4	1 838

* Dont 20 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2015, les investissements en immobilisations incorporelles concernent principalement des frais de recherche minière au Canada, au Niger et au Kazakhstan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur*	Ecarts de conversion	Actifs des activités destinées à être cédées ou arrêtées	Autres variations	30 Juin 2015
Terrains	107	-	(1)	1	(27)	1	80
Constructions	1 202	3	(33)	13	(188)	72	1 069
Installations, matériels et outillage industriels	4 764	10	(202)	27	(397)	567	4 768
Actifs de démantèlement	345	-	(9)	1	(56)	15	296
Autres	466	2	(31)	13	(41)	(16)	392
En cours	1 836	331	(1)	5	(176)	(637)	1 357
TOTAL	8 719	347	(278)	59	(885)	1	7 963

* Dont 1 million d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations corporelles

Le coût de construction à terminaison de la première phase de l'usine de conversion de l'uranium COMURHEX II a été revu à la hausse à hauteur de 66 millions d'euros au cours du premier semestre 2015. Une revue des conditions de marché et de l'évolution des équilibres offre-demande a conduit à ne plus prendre en compte

d'extension de la capacité de production de l'usine de 15.000 tonnes à 21.000 tonnes. Les prix de vente ont également été revus pour prendre en compte les dernières évolutions des prix de marché et des contrats en cours de négociation.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 30 juin 2015 en utilisant un taux d'actualisation de 6,5 % (contre 7,0 % au 31 décembre 2014), d'un taux de change euro / US dollar de 1.12 correspondant au taux du 30 juin 2015 et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par AREVA de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, s'élevait à 84 millions d'euros, supérieure de 48 millions d'euros à leur valeur comptable.

Le résultat du test de perte de valeur au 30 juin 2015 reste sensible à ces différents paramètres :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 7.0% au lieu de 6.5% aurait pour conséquence une baisse de la valeur d'utilité de 48 millions d'euros et conduirait à la dépréciation de l'ensemble des actifs comptables.
- la prise en compte d'un taux de change euro / US dollar de 1.20 au lieu de 1.12 aurait pour conséquence une baisse de la valeur d'utilité de 194 millions d'euros et conduirait à la dépréciation de l'ensemble des actifs comptables.

NOTE 8 – OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan d'AREVA ainsi que leur financement :

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014	PASSIF	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 302	6 203	Provisions pour opérations de fin de cycle	6 666	6 985
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (1)	181	188	- financées par les tiers (1)	181	188
- Actifs financiers de couverture (2)	6 121	6 015	- financées par AREVA	6 485	6 797

¹ : montant de la provision devant être financée par les tiers

² : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Créances liées aux opérations de fin de cycle	735	725
Portefeuille dédié	5 386	5 290
Total	6 121	6 015

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent notamment aux créances sur le CEA résultant de la signature en Décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

La répartition du portefeuille dédié est décrite ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
En valeur de marché		
Actions cotées	1 293	1 222
FCP actions	1 208	1 157
FCP Obligataires et monétaires	2 137	2 119
FCP non cotés	88	76
En coût amorti		
Obligations et FCP Obligataires détenus jusqu'à échéance	659	716
Total portefeuille de titres dédiés	5 386	5 290
Créances liées aux opérations de fin de cycle	735	725
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	6 121	6 015

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Démantèlement des installations nucléaires	4 907	5 212
Reprise et conditionnement des déchets	1 759	1 773
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 666	6 985

La diminution de 319 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015, s'explique essentiellement par l'application de la norme IFRS 5 sur le périmètre AREVA NP (-297 millions d'euros), les reprises utilisées (-146 millions d'euros), la désactualisation (+96 millions d'euros) et des mises en service et impact devis (+23 millions d'euros).

Les hypothèses de coûts concernant le stockage en couche géologique profonde (projet dénommé « CIGEO ») restent les mêmes que celles prises au 31 décembre 2014, en l'absence de promulgation d'un nouveau devis de référence.

A titre d'analyse de sensibilité, tout relèvement d'un milliard d'euros (en conditions économiques 2012) du montant du devis du projet CIGEO par rapport à celui retenu en 2005 (base du calcul de la provision) conduirait à une dotation complémentaire estimée par AREVA entre 20 et 25 millions d'euros sur la base de la méthodologie utilisée pour établir la provision existante.

Les taux d'actualisation et d'inflation retenus au 30 juin 2015 sont inchangés par rapport au 31 décembre 2014 soit respectivement 4,50% et 1,75%.

Le taux d'actualisation est fixé sur la base de séries longues de taux obligataires correspondant à des durations comparables à la durée du passif, afin de prendre en compte les tendances longues sur les évolutions des taux, en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements. Le taux d'actualisation retenu doit par ailleurs respecter un plafond réglementaire, défini par décret et arrêté.

Depuis la modification du décret n° 2007-243 du 23 mars 2007 par le décret n° 2015-331 et de l'arrêté du 21 mars 2007 par l'arrêté du 24 mars 2015, le taux plafond réglementaire étant désormais référencé sur des moyennes historiques sur 10 ans, au lieu de 4 ans précédemment. AREVA a ajusté la durée de calcul des moyennes historiques à 10 ans dans ses indicateurs de détermination du taux d'actualisation. Le taux plafond réglementaire au 30 juin 2015 est de 4,7%.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnement réglementaires.

NOTE 9 – INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur à l'actif

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Coentreprises		
ADWEN	68	-
Autres coentreprises	22	64
Total coentreprises	91	64
Entreprises associées		
MNF	-	30
Autres entreprises associées	3	49
Entreprises Associées	3	79
Total	93	143

MNF est détenu par AREVA NP et, à ce titre, reclassé en activités destinées à être cédées.

La variation des autres coentreprises et des autres entreprises associées est principalement due au reclassement en activités destinées à être cédées.

ADWEN réunit les activités éoliennes en mer d'AREVA et de GAMESA. Elle est détenue à parts égales par ses deux actionnaires. Depuis sa création, ADWEN a continué la mise en service des deux projets majeurs en exécution en Mer du Nord allemande : le projet Borkum West II, d'une capacité installée de 200 MW, et le projet GlobalTech One, d'une capacité installée de 400 MW.

QUOTE PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur au passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Coentreprises		
ATMEA	-	28
ETC	84	75
Total coentreprises	84	103

ATMEA est détenu par AREVA NP et, à ce titre, reclassé en activités destinées à être cédées.

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Coentreprises			
ETC	(1)	(9)	(17)
ADWEN	(10)	-	-
Autres Coentreprises	(1)	1	3
Total coentreprises	(12)	(8)	(13)
Entreprises Associées	1	1	(1)
Total	(11)	(7)	(14)

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Titres disponibles à la vente	63	86
Créances rattachées à des participations	323	82
Dérivés sur opérations de financement	99	21
Autres actifs financiers non courants	56	74
Autres actifs non financiers non courants	8	8
Total	549	273

Les créances rattachées à des participations concernent principalement ADWEN.

Les titres disponibles à la vente se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actions cotées (en valeur de marché)	-	18
Titres de participation non cotés	63	68
Total	63	86

NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
Disponibilités et comptes courants financiers	280	193
Equivalents de trésorerie	1 015	1 493
Valeur nette	1 294	1 686

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des titres de créances négociables à court terme et d'OPCVM.

NOTE 12 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe pour évaluer les passifs afférents aux avantages au personnel est de 2,15% en zone Euro et de 3,75% aux Etats-Unis. Le taux de la zone Euro est en hausse de 30 bps par rapport au 31 décembre 2014, et inchangé aux Etats-Unis.

Avec la prise en compte d'autres changements d'hypothèses, soit financières tels que les profils de carrière en France, soit démographiques, ou encore des écarts d'expérience et de rendement des actifs de couverture, les « autres éléments du résultat global » ont été ajustés d'un produit net de 188 millions d'euros, conformément aux dispositions de la norme IAS19 révisée.

NOTE 13 – AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} janvier 2015	Dotations*	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Activités destinées à être cédées	Variations de périmètre, taux de change et autres	30 juin 2015
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	265	6	(3)	(2)	-	8	274
Provisions pour dépollution et reconstruction des autres sites industriels	2			(2)			-
Autres provisions non courantes	267	6	(3)	(4)	-	8	274
Restructurations et plans sociaux	48	41	(6)	-	(61)	-	22
Provisions pour assainissement courant	152	7	(21)	-	(66)	(10)	62
Provisions pour garanties données aux clients	78	20	(3)	(1)	(90)	1	5
Provisions pour pertes à terminaison	1 499	383	(294)	(95)	(1 232)	1	262
Travaux restant à effectuer	974	53	(43)	(1)	(15)	18	986
Autres	722	49	(209)	(17)	(215)	4	333
Provisions courantes	3 473	554	(576)	(114)	(1 680)	14	1 670
TOTAL PROVISIONS	3 740	560	(581)	(116)	(1 681)	22	1 944

PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION ET PLANS SOCIAUX

Comme indiqué dans la note 1 « mise en place du dialogue social », il n'a pas été constitué de provision au 30 juin 2015 au titre des mesures sociales en cours de négociation avec les organisations syndicales au périmètre des activités corporate et nucléaires du groupe en France et en Allemagne, les critères fixés par la norme IAS 37 pour la comptabilisation de provisions au titre des restructurations et opérations assimilées n'étant pas remplis à cette date. La communication de plans détaillés par filiale et par site est prévue au cours du second semestre de l'année 2015.

PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental

AREVA continue à rencontrer des difficultés dans l'exécution de contrats d'étude et de réalisation d'éléments d'un réacteur prototype expérimental, résultant notamment de demandes d'évolution par le client, de certaines spécifications techniques et de la défaillance de fournisseurs.

Fin février 2015 AREVA et son client ont signé un « mandat pour un règlement définitif de la situation du projet RJH », permettant d'arrêter les termes financiers d'un accord sur le financement global des contrats (maîtrise d'œuvre et fourniture du bloc réacteur) jusqu'à leur achèvement. Les conséquences du mandat ont été reflétées dans les comptes au 31 décembre 2014. Les discussions engagées au sein d'un groupe de négociation réuni pour la mise en œuvre de ce mandat ont abouti fin mai à l'établissement d'un protocole tripartite (entre AREVA SA, AREVA TA et le client), fondé sur des concessions réciproques selon lesquelles AREVA accepte de prendre à sa

charge une part plafonnée des surcoûts estimés nécessaires à l'achèvement de ses contrats, hors erreurs de son fait et surcoûts liés spécifiquement à sa mission de maître d'œuvre pour le pilotage des essais d'ensemble. Ce protocole a été signé le 20 juillet 2015.

Contrat d'achat d'Unités de Traitement et de Séparation (UTS)

Compte tenu de l'atonie persistante des prix de marché de l'enrichissement, une provision de 86 millions d'euros a été constituée au 30 juin 2015 au titre d'un contrat d'achats d'UTS, contrat par lequel les engagements fermes pris au titre des prix d'achats de ce contrat semblent ne plus pouvoir être mis en perspective d'un prix marché équivalent sur la période concernée.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Au 30 juin 2015, ces provisions correspondent à des charges pour travaux restant à effectuer (PTRE) pour un montant de 986 millions d'euros. Elles représentent des prestations annexes restant à réaliser (traitement et entreposage de résidus notamment).

NOTE 14 – DETTES FINANCIERES

<i>(En millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Avances rémunérées	95	-	95	93
Emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie	605	473	1 079	1 259
Emprunts obligataires*	5 911	111	6 022	5 994
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	49	49	122
Instruments financiers dérivés	-	235	235	5
Dettes financières diverses	17	1	18	22
TOTAL Dettes Financières	6 628	869	7 497	7 494
<i>Dont crédit bail</i>	4	2	6	10

* après gestion des risques de taux

Les emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie comprennent au 30 juin 2015 :

- un encours de billets de trésorerie de 21 millions d'euros,
- des emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement d'un montant total de 400 millions d'euros contractés pour moitié en 2008 et pour moitié en 2009, à échéance décembre 2015 et décembre 2016, respectivement,
- un emprunt syndiqué auprès de 10 banques pour 650 millions d'euros (dont 630 millions d'euros non amortis au 30 juin 2015 et dont 26 millions d'euros amortissables au cours du 2^{ème} semestre 2015 et du 1^{er} semestre 2016) contracté en 2014, dont l'amortissement vient à échéance en 2024.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Date d'émission	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Echéance
23 Septembre 2009	983	EUR	964	3,875%	2016
23 Septembre 2009	1 036	EUR	1 000	4,875%	2024
06 Novembre 2009	774	EUR	750	4,375%	2019
22 Septembre 2010	764	EUR	750	3,5%	2021
05 Octobre 2011	396	EUR	398	4,625%	2017
14 Mars 2012	398	EUR	400	4,625%	2017
04 Avril 2012	198	EUR	200	TEC10+2,125%	2022
04 Septembre 2013	528	EUR	500	3,25%	2020
20 Septembre 2013	58	JPY	8 000	1,156%	2018
20 Mars 2014	775	EUR	750	3,125%	2023
Total	5 911				

GARANTIES ET COVENANTS

L'emprunt syndiqué de 650 millions d'euros (dont 630 millions d'euros sont non amortis au 30 juin 2015), à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à AREVA SA (dividendes et remboursements de prêts internes).

Les emprunts obligataires émis par AREVA et les lignes de crédit bilatérales et syndiquées non tirées ne comportent aucun « covenant » en rapport à la situation financière, aux ratios de solidité financière, ou à la notation de crédit d'AREVA par des tiers.

NOTE 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers détaillés par catégorie

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financier s	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibl es à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéanc e	Instrume nts dérivés	Juste valeur des actifs financier s
Actifs non courants	18 267	11 607	1 111		4 789	659	99	6 775
Goodwills sur entreprises intégrées	1 311	1 311						
Immobilisations incorporelles	1 838	1 838						
Immobilisations corporelles	7 963	7 963						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	181	181						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 121		735		4 727	659		6 237
Titres des coentreprises et entreprises associées	93	93						
Autres actifs financiers non courants	549	10	376		63		99	538
Actifs d'impôts différés	210	210						
Actifs courants	11 680	9 262	1 345	1 015			59	2 419
Stocks et en-cours	1 320	1 320						
Clients et comptes rattachés	852	167	685					685
Autres créances opérationnelles	851	524	284				43	327
Impôts courants – actif	51	51						
Autres créances non opérationnelles	94	72	22					22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 294		280	1 015				1 295
Autres actifs financiers courants	90		74				16	90
Actifs des activités destinées à être cédées	7 128	7 128						
Total actif	29 947	20 869	2 456	1 015	4 789	659	159	9 194

Le tableau ci-dessous présente la répartition par niveaux des instruments financiers évalués à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres :

Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,

Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,

Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	5 405	247	13	5 664
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 405	97		5 502
Autres actifs financiers non courants		149	13	162
Actifs courants	1 015	59		1 074
Autres créances opérationnelles		43		43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 015			1 015
Autres actifs financiers courants		16		16
Total actif	6 419	306	13	6 738

Analyse des actifs classés en niveau 3

(en millions d'euros)	Montants au 31 décembre 2014	Acquisitions	Cessions	Autres	Montants au 30 juin 2015
Autres actifs financiers non courants	21	4	-	(13)	13

Passifs financiers détaillés par catégorie

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(223)	(223)				
Capital	1 456	1 456				
Primes et réserves consolidées	(1 946)	(1 946)				
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(409)	(409)				
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	251	251				
Réserves de conversion	42	42				
Intérêts minoritaires	385	385				
Passifs non courants	15 193	8 564	6 628			6 539
Avantages du personnel	1 541	1 541				
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 666	6 666				
Autres provisions non courantes	274	274				
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	84	84				
Dettes financières non courantes	6 628		6 628			6 539
Passifs d'impôts différés	-	-				
Passifs courants	14 977	12 206	2 307		463	2 770
Provisions courantes	1 670	1 670				
Dettes financières courantes	869		642		227	869
Avances et acomptes reçus	3 237	3 237				
Fournisseurs et comptes rattachés	717	17	700			700
Autres dettes opérationnelles	2 091	950	905		236	1 141
Impôts courants - passif	59	59				
Autres dettes non opérationnelles	63	2	61			61
Passifs des activités destinées à être cédées	6 272	6 272				
Total passif et capitaux propres	29 947	20 548	8 936		463	9 310

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Passifs courants		463		463
Dettes financières courantes		227		227
Autres dettes opérationnelles		236		236
Total passif		463		463

NOTE 16 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales intégrées, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le détail des transactions entre le groupe et les autres parties liées significatives est présenté ci-dessous :

(En millions d'euros)

	CEA	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Ventes	275	538
Achats	37	82
Créances sur les entreprises liées	904	949
Dettes envers les entreprises liées	198	183

(En millions d'euros)

	ADWEN	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
Créances sur les entreprises liées	296	-
Dettes envers les entreprises liées	-	-

AREVA achète à ETC les centrifugeuses de sa nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2, dont ETC assure également la maintenance. Au cours du 1er semestre 2015, les achats d'immobilisations d'AREVA à ETC se sont élevés à 54 millions d'euros.

Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF et le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives).

Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion, d'enrichissement et de fabrication des assemblages de combustibles) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé) ; sur des opérations de maintenance de centrales et de ventes d'équipements.

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA, des prestations d'ingénierie pour la conception, la réalisation et l'assistance à l'exploitation des réacteurs de recherche du CEA, et des ventes d'études et de recherches ; d'autre part, AREVA paie au CEA des redevances pour l'utilisation de ses procédés de retraitement de combustibles nucléaires usés.

Le Groupe réalise également des transactions avec le CEA, qui concernent des prestations d'études et de recherche, des prestations d'assainissement et de démantèlement, ainsi que deux contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental.

NOTE 17 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

(en millions d'euros)	30 juin 2015	31 décembre 2014
ENGAGEMENTS DONNES	2 987	2 526
Engagements donnés liés à l'exploitation	2 620	2 277
• Garanties de marché données	2 502	2 161
• Autres garanties liées à l'exploitation	118	116
Engagements donnés liés au financement	187	152
Autres engagements donnés	180	97
ENGAGEMENTS RECUS	2 866	1 355
Engagements reçus liés à l'exploitation	2 783	1 303
Engagements reçus liés au financement	1	1
Autres engagements reçus	82	51
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 024	3 171

Les montants ci-dessus reflètent uniquement les engagements que le Groupe considère valides à la date de clôture ; de ce fait, ils incluent les engagements hors bilan des activités destinées à être cédées ; ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

Engagements donnés

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO pour l'exécution des obligations prévues au contrat pour la construction d'un EPR en Finlande. Le Groupe a reçu de la part de Siemens, une contre-garantie à hauteur de sa quote-part dans le contrat vis-à-vis de TVO. L'engagement donné par le Groupe correspond au montant du contrat à moins que TVO ne parvienne à démontrer l'existence d'une faute grave et intentionnelle du fournisseur. Cette garantie a été appelée par TVO à plusieurs reprises et ces appels ont été rejetés par le Groupe. Aucune valeur relative à ces garanties n'est intégrée dans le tableau précédent.

Engagements réciproques

Le Groupe a mis en place en janvier 2013 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 1,25 milliard d'euros utilisable en euros pour une durée de 5 ans. Par ailleurs, le Groupe dispose également de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 50 millions à maturité 2016 et 795 millions à maturité 2017 ; au 30 juin 2015, aucune de ces lignes n'était utilisée.

NOTE 18 – LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Enquêtes et litiges en cours

Commission Européenne : GIS

A la suite de la décision de la Commission Européenne du 24 janvier 2007 ayant sanctionné 11 sociétés, dont AREVA SA, pour des pratiques anticoncurrentielles concernant le marché des appareillages de commutation à isolation gazeuse ("Gas Insulated Switchgears" ou G.I.S.), la Cour de Justice de l'Union Européenne a, dans sa décision du 10 avril 2014, en partie fait droit à certains pourvois qui avaient été introduits dans cette affaire par AREVA entraînant une modification de la répartition de la charge des amendes, mais ne les ont pas réduites au global. Le montant total de la condamnation, intérêts compris, s'élève ainsi à 79 millions d'euros, dont 28 millions d'euros solidairement entre ALSTOM et AREVA. Une fois toutes les procédures d'appels épuisées, et les modalités de garantie d'ALSTOM appliquées, AREVA est redevable d'un montant de 2,7 millions d'euros provisionné (principal de l'amende et intérêts compris), montant contesté par ALSTOM qui revendique un paiement de 7,9 millions d'euros (correspondant à 10% de la somme globale de la condamnation, y inclus la part exclusive ALSTOM). Une tentative de traitement amiable de ce différend d'interprétation entre les deux sociétés est en cours.

Parquet National Financier : URAMIN

Depuis le mois de mars 2015, deux informations judiciaires ont été ouvertes contre X par le Parquet National Financier de Paris au sujet de l'acquisition de la société URAMIN INC en 2007 par le Groupe AREVA. Cette information fait suite à l'enquête préliminaire dont AREVA a fait l'objet depuis le mois de mars 2014 et à une perquisition dans ses locaux le 3 juin 2014, à la suite d'un signalement effectué par la Cour des Comptes en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale.

En marge de cette enquête, une requête en arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale a été déposée le 28 juillet 2014 par un partenaire, Mr Georges Arthur Forrest, à l'encontre de la société CFMM dans laquelle le demandeur conteste la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Un tribunal arbitral a été constitué et la procédure, qui doit se dérouler sur 2015 et 2016, devrait aboutir à une sentence au premier semestre 2017.

NOTE 19 – EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE DE LA PERIODE

Il ne s'est pas produit d'événements postérieurs à la clôture de la période autres que ceux mentionnés dans la note 1.

NOTE 20 – PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2014 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2014

La présente note récapitule les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 5 sur les états financiers de l'exercice 2014 et du premier semestre 2014.

PASSAGE COMPTE DE RESULTAT PUBLIE VERS COMPTE DE RESULTAT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014 Publié	Ajust- ements IFRS 5	1 ^{er} semestre 2014 Retraité	Exercice 2014 Publié	Ajust- ements IFRS 5	Exercice 2014 Retraité
Chiffre d'affaires	3 889	(2 071)	1 817	8 336	(4 015)	4 321
Autres produits de l'activité	4	(2)	2	18	(13)	5
Coût des produits et services vendus	(3 551)	1 914	(1 636)	(8 744)	4 501	(4 243)
Marge brute	341	(159)	183	(390)	473	83
Frais de recherche et développement	(96)	44	(52)	(231)	97	(135)
Frais commerciaux	(96)	62	(34)	(188)	119	(69)
Frais généraux et administratifs	(184)	50	(134)	(316)	86	(230)
Autres charges opérationnelles	(287)	88	(199)	(1 584)	456	(1 128)
Autres produits opérationnels	17	7	24	64	(29)	35
Résultat opérationnel	(305)	92	(212)	(2 645)	1 202	(1 443)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(8)	1	(7)	(154)	140	(14)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et des entreprises associées	(313)	93	(220)	(2 799)	1 343	(1 457)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	-	18	32	0	32
Coût de l'endettement financier brut	(119)	28	(91)	(275)	58	(217)
Coût de l'endettement financier net	(101)	28	(74)	(243)	58	(184)
Autres charges financières	(216)	19	(197)	(505)	51	(454)
Autres produits financiers	249	(6)	243	350	(17)	333
Autres charges et produits financiers	33	13	46	(155)	34	(121)
Résultat financier	(68)	41	(28)	(397)	92	(306)
Impôts sur les résultats	38	(28)	10	(1 000)	413	(587)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(343)	105	(237)	(4 197)	1 848	(2 349)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	(384)	(105)	(489)	(648)	(1 848)	(2 496)
Résultat net	(726)	-	(726)	(4 845)	-	(4 845)
Dont attribuable :						
Au Groupe :						
Résultat net des activités poursuivies	(321)	106	(215)	(4 198)	1 849	(2 349)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	(373)	(106)	(479)	(635)	(1 849)	(2 485)
Résultat net part du groupe	(694)		(694)	(4 834)	-	(4 834)
Aux intérêts minoritaires :						
Résultat net des activités poursuivies	(21)	(1)	(22)	1	(2)	0
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	(11)	1	(10)	(12)	2	(11)
Résultat net part des minoritaires	(32)		(32)	(11)	-	(11)
Nombre d'actions	383 204 852		383 204 852	383 204 852		383 204 852
Nombre moyen d'actions	383 204 852		383 204 852	383 204 852		383 204 852
Nombre moyen d'actions propres	806 667		806 667	857 551		857 551
Nombre moyen d'actions hors actions propres	382 398 185		382 398 185	382 347 301		382 347 301
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action (en euros)	-0,84	0,28	-0,56	-10,98	4,84	-6,14
Résultat net part du Groupe par action	-1,81		-1,81	-12,64		-12,64
Résultat net part du Groupe par action dilué	-1,81		-1,81	-12,64		-12,64

PASSAGE ETAT DU RESULTAT GLOBAL PUBLIE VERS ETAT DU RESULTAT GLOBAL RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014 Publié	Ajustements IFRS 5	1 ^{er} semestre 2014 Retraité	Exercice 2014 Publié	Ajustements IFRS 5	Exercice 2014 Retraité
Résultat net	(726)	-	(726)	(4 845)	-	(4 845)
Eléments non recyclables au compte de résultat	(122)	-	(122)	(261)	-	(261)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	(169)	52	(117)	(305)	100	(205)
Effet d'impôts relatif aux éléments non recyclables	51	(17)	34	61	(33)	28
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(4)	-	(4)	(16)	-	(16)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	(0)	(35)	(35)	-	(67)	(67)
Eléments recyclables au compte de résultat	(84)	-	(84)	(85)	-	(85)
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(36)	(5)	(41)	118	(61)	57
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(57)	-	(57)	(84)	7	(77)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(11)	-	(11)	(124)	10	(114)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	22	-	22	50	(7)	43
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	4	(4)	-	6	(6)	(0)
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	(7)	10	3	(51)	56	5
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(206)	-	(206)	(346)	-	(346)
Résultat global	(932)	-	(932)	(5 190)	-	(5 190)
- Part du Groupe	(863)	-	(863)	(5 155)		(5 155)
- Intérêts minoritaires	(69)	-	(69)	(36)		(36)

PASSAGE TFT PUBLIE VERS TFT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014 Publié	<i>Ajustements IFRS 5</i>	1 ^{er} semestre 2014 Retraité	Exercice 2014 Publié	<i>Ajustements IFRS 5</i>	Exercice 2014 Retraité
Résultat net de l'ensemble	(726)	-	(726)	(4 845)	-	(4 845)
Moins : résultat des activités cédées	384	105	489	648	1 848	2 496
Résultat net des activités poursuivies	(343)	105	(237)	(4 197)	1 848	(2 349)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	8	(1)	7	154	(140)	14
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	537	(142)	396	1 828	(548)	1 281
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	214	0	214
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(149)	71	(79)	900	(501)	400
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	168	(13)	156	372	(25)	347
Charge d'impôts (courants et différés)	(38)	28	(10)	1 000	(413)	587
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	102	(28)	75	223	(58)	165
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(101)	(3)	(104)	(151)	4	(147)
Autres éléments sans effet de trésorerie	1	(7)	(7)	(10)	(7)	(18)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	1	(1)	0	15	(12)	2
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	187	10	197	348	148	496
Intérêts nets reçus (versés)	(41)	28	(13)	(218)	58	(159)
Impôts versés	(57)	5	(52)	(140)	23	(117)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	89	42	131	(10)	230	220
Variation du besoin en fonds de roulement	339	(192)	147	199	(93)	106
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	427	(149)	278	190	137	326
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(484)	61	(423)	(1 151)	164	(987)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(689)	28	(661)	(1 234)	88	(1 146)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	-	-	-	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	(1)	3	10	(3)	8
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	784	(15)	769	1 311	(70)	1 241
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	(9)	9	-	(11)	11	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(395)	83	(312)	(1 076)	191	(885)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-	-	-	-
Ventes/(Rachats) d'actions propres	(2)	-	(2)	(2)	-	(2)
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	-	-	(8)	-	(8)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(1)	1	-	(31)	1	(30)
Augmentation (diminution) des dettes financières	1 506	(1 177)	329	979	(824)	156
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 503	(1 176)	327	939	(823)	116

Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	8		8	(2)		(2)
Impact des variations de taux de change	11	(2)	9	19	28	47
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(247)	1 244	997	(97)	467	370
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 308	-	1 308	(26)	-	(26)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 582	-	1 582	1 582	-	1 582
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	2 890	-	2 890	1 556	-	1 556